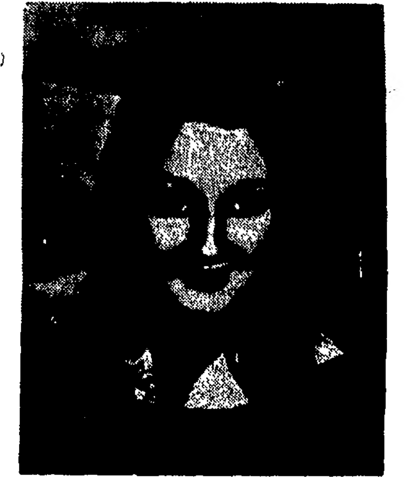
Le Franco-Albertain

le seul hebdo français d'Alberta

Mercredi 11 août 1976 Volume IX Numéro 31

15¢

BEAUMONT PLEURE LA FIN TRAGIQUE ET VIOLENTE DE MARIE GOUDREAU

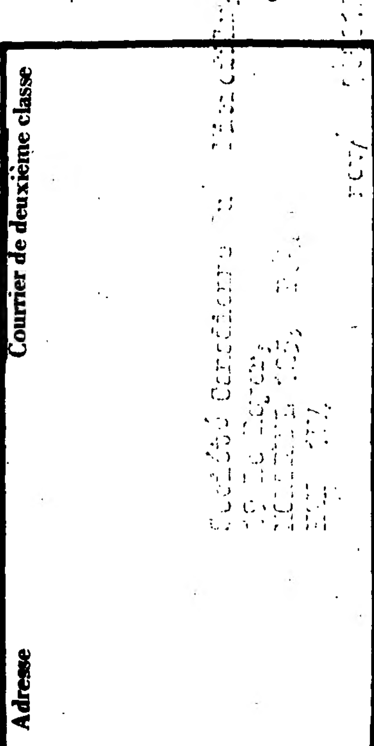


MARIE GOUDREAU

Beaumont (GL) - Comme on pouvait s'y attendre, c'est avec une profonde consternation que des centaines de parents et amis se sont rendus à l'église de Beaumont, lundi dernier, pour rendre un dernier hommage à Marie Goudreau dont la fin tragique demeure toujours entourée de mystère.

"Les voies du Seigneur sont insondables, a déclaré l'abbé Jacob dans son homélie. Comment expliquer la fin prématurée de cette excellente jeune fille? Pourquoi lui avoir brisé les ailes au moment où elle s'apprêtait à s'envoler dans la vie?" Le curé de Beaumont a continué en avouant que la veille de sa mort, Marie Goudreau s'était présentée à la sainte Table, comme elle le faisait d'ailleurs tous les dimanches, pour recevoir son Seigneur. "Elle était prête", a-t-il dit. Et il a poursuivi en ajoutant que cette tragédie était une leçon pour tous les jeunes de Beaumont et d'ailleurs. La mort guette tout le monde, jeunes et vieux.

Déplorant le geste insensé de l'agresseur de Marie Goudreau, qu'il a qualifié de monstre et de sadique sans conscience et sans moeurs qui a pensé cacher son crime en tuant sa victime, le prédicateur a expliqué que le Seigneur, dans sa sagesse, avait permis qu'à l'instar de Maria Goretti, Marie Goudreau retourne chez Lui à la fleur de l'âge.







LA TRAGEDIE

C'est lundi soir, le 2 août dernier, que Marie Goudreau est disparue alors qu'elle retournait chez elle en voiture, sur la route de Ellerslie. Dans des circonstances qu'on ignore encore, elle aurait été forcée d'abandonner sa voiture et on l'aurait amenée à quelques milles de là où elle a été violée et étranglée selon les rapports de la police. Ce n'est que le mercredi suivant que son corps a été retrouvé. Complètement dévêtu, il baignait dans un fossé rempli d'eau juste au nord de Devon.

Dès qu'un voisin eut aperçu sa voiture, dont le moteur tournait toujours et dont la portière était demeurée ouverte, il alerta la police. Malgré l'intensité des recherches, ce n'est que la mercredi suivant que son corps fut découvert par des enfants, et la police n'a pu déceler, jusqu'à maintenant, aucune trace de son (ou ses) meurtrier(s).

BEAUCOUP D'AMIS

Agée de 17 ans, la jeune Goudreau venait de terminer sa douzième année et s'apprêtait à entreprendre de nouvelles études au Collège Grant McEwan sur le campus de Mill Woods. Durant l'été, elle travaillait au magasin Woodward's au centre commercial Southgate.

Marie Goudreau n'avait que des amis, et cette tragédie, aussi difficile à imaginer qu'à qualifier, a causé chez tous une grande consternation, car elle avait la réputation d'être charmante et au surplus très travaillante.

La Gendarmerie Royale du Canada poursuit son enquête bien qu'elle ne possède présentement aucun indice pouvait conduire à l'appréhension d'un suspect. Les pluies abondantes du début de la semaine dernière ont enlevé toute trace qui aurait pu fournir au moins quelques indices aux policiers.

La dépouille mortelle a été inhumée au cimetière de Beaumont, derrière l'église.

A Monsieur Maurice Goudreau, à son épouse Angéline, et à toute la famille, LE FRANCO-ALBERTAIN présente ses condoléances les plus sincères.



TELEVISION FRANCAISE A RED DEER

EDMONTON - De source officielle, on apprend qu'un projet d'expansion du poste de télévision CBXFT d'Edmonton vient d'être soumis au CRTC. Cette commission tiendra vraisemblablement des audiences publiques d'ici quelques semaines pour obtenir les réactions du public à ce sujet. D'autre part, un émetteur d'appoint serait prochainement installé à Peace River, et plus tard à Grande Prairie pour améliorer le service de CBXFT dans ces régions.

HISTOIRES DE CHIENS

TOKYO - Un ouvrier incommodé par un chien qui jappait, a mordu le propriétaire du chien... D'autre part, à Columbus, en Ohio, une femme riche a laissé à son chien, en mourant, la somme de $10,000...

LES GREVES COUTENT CHER

OTTAWA - La perte de temps occasionnée par les arrêts de travail dûs aux grèves et lock-out s'est établie à 702,250 jours-hommes en avril dernier, vient d'indiquer Travail-Canada. Il y eut 157 arrêts de travail, et ils ont touché 303,708 travailleurs. La perte de temps par rapport au total estimatif des jours ouvrables chez les travailleurs rémunérés dans les secteurs autres que celui de l'agriculture équivalait à 40 jours-hommes par 10,000.

L'OLEODUC D'ALASKA EN 1977

WASHINGTON - L'Administration américaine estime que l'oléoduc d'Alaska pourra être mis en service sans retard dès le milieu de 1977. Après enquête sur place pour étudier l'étendue du problème causé par la découverte de nombreuses soudures défectueuses, une mission dirigée par le secrétaire adjoint au Transport a conclu que tout pourrait être réparé à temps. D'autre part, au sein même de l'administration, on craint que, même si l'oléoduc lui-même est terminé à temps, les installations du port de Valdez, où il aboutira, ne le soient pas.

FIN DES JEUX: 25,000 CHOMEURS

MONTREAL - Avec la fin des Jeux Olympiques de Montréal, 25,000 personnes se sont trouvées sans emploi dans le cadre d'un des plus importants licenciements de l'histoire. Ces mesures cependant ont touché surtout des étudiants et des employés à temps partiel, ce qui fait qu'en réalité ces licenciements affectent surtout 3,000 employés réguliers qui travaillent depuis plusieurs mois pour le comité à titre d'employés de bureau, de secrétaires ou d'administrateurs.

OPERATEURS D'ELEVATEURS A GRAIN

OTTAWA - Le commissaire de Travail-Canada, M. J.S. Gunn, a annoncé il y a quelques jours la tenue d'audiences publiques à Winnipeg et à Red Deer afin d'étudier les fonctions, les responsabilités et la durée du travail des opérateurs affectés aux élévateurs à grain dans les provinces de l'Ouest. La commission d'enquête, mise sur pied par M. John Munro, ministre du Travail du Canada, le 12 novembre 1975, aura à décider si l'application des dispositions de la Partie III du Code canadien du travail (normes du travail) concernant la durée du travail peut avoir un effet nuisible quelconque sur les opérations des élévateurs à grain et aller à l'encontre des intérêts bien compris des employés. Les audiences publiques de Red Deer auront lieu les 12 et 13 août au Capri Motor Inn.

DES HISTOIRES DE WHISKY

JAPON - A Kobe, un homme qui avait parié à ses amis qu'il était capable d'avaler d'un trait une bouteille de whisky sans être ivre, a gagné son pari: il est mort trop vite pour que les effets de l'alcool puissent se faire sentir. Par ailleurs, en Angleterre, un homme qui voulait construire un bateau miniature dans une bouteille de whisky, est mort empoisonné en buvant le whisky...

LA LOI, C'EST LA LOI

Dans l'état du Vermont, la loi interdit de peinturer ou de déguiser un cheval! Cette vieille loi américaine n'a pas encore été révoquée... D'autre part, à Chicago, un règlement défend aux personnes laides ou difformes de marcher dans la rue... A Salt Lake City, il est illégal de marcher dans la rue avec une guitare qui n'est pas enveloppée... Et enfin, à Maryland, vous vous exposez à des amendes si vous maltraitez des huîtres...

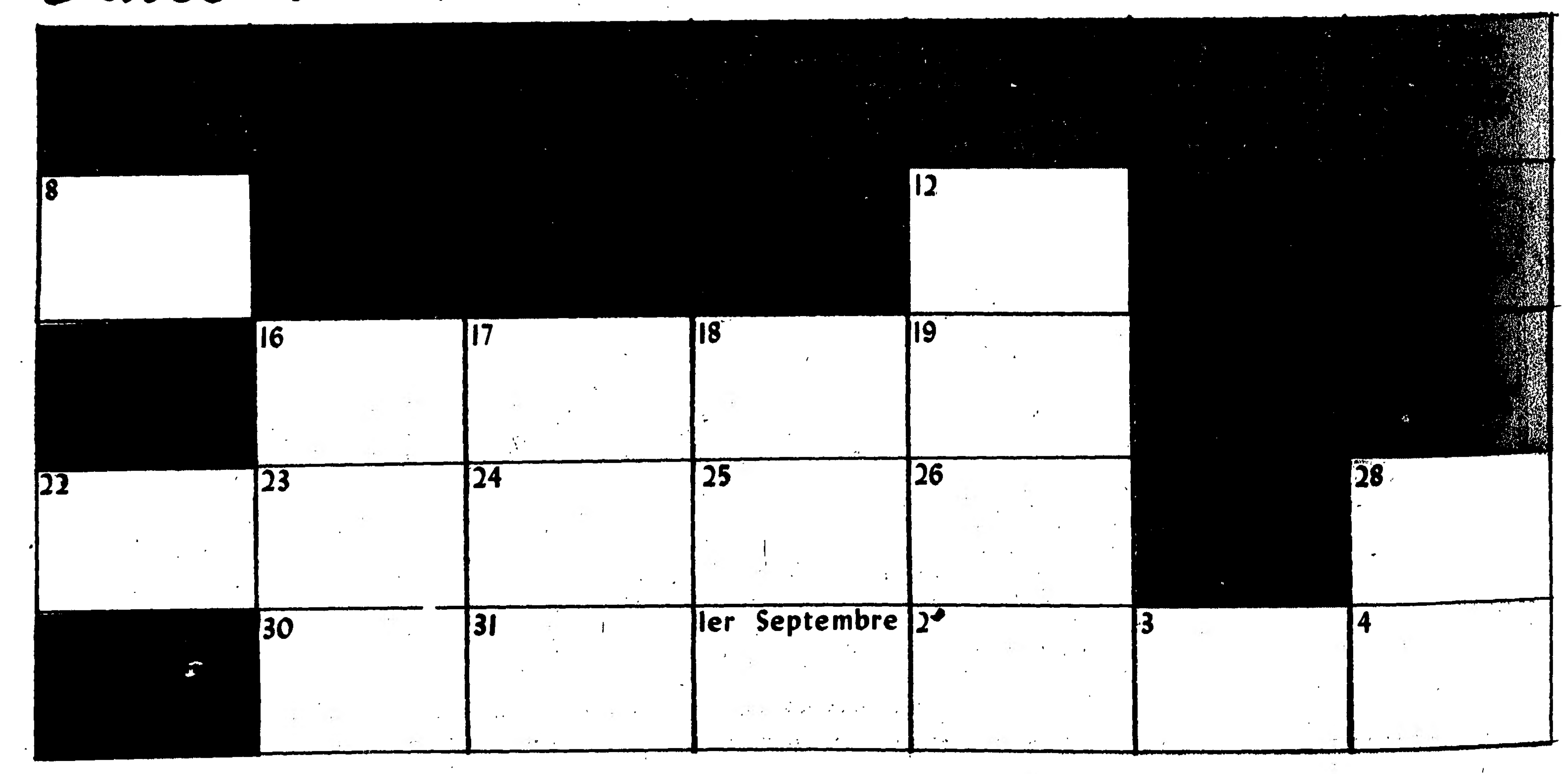
PENURIE DE CERCUEILS A PARIS

PARIS - La canicule qui a sévi en France au début du mois de juillet dernier a provoqué des conséquences inattendues: c'est ainsi qu'on a manqué de cercueils. Le syndicat CGT (de tendance communiste) des pompes funèbres de la capitale française a en effet annoncé que le stock de cercueils à Paris n'était que de 1,300 pour ce mois de juillet, alors que, selon le syndicat, 4,000 étaient nécessaire pour le fonctionnement normal du service municipal".

UN AUTRE COMPAGNON, S.V.P.

Los Angeles, Californie, a des voies spéciales sur certaines autoroutes réservées exclusivement pendant les heures de pointe. Cependant, chaque véhiculte doit avoir deux occupants ou plus. Une automobiliste de 23 ans avait résolu ce problème en installant à côté d'elle une poupée gonflable, de taille humaine. Mais l'aspect maladif et hagard de ce passager éveilla l'attention des policiers. Une contravention s'ensuivit et l'automobiliste se décida à chercher un compagnon en chair et en os.

Dates à retenir AOÛT-SEPTEMBRE 1976



8				12		
	16	17	18	19		
22	23	24	25	26		28
	30	31	1er Septembre	2	3	4

QUI A DIT ÇA?

LES LIBERAUX DE CALGARY-SUD ET LE BILINGUISME

"Nous, l'Exécutif de l'Association Libérale de Calgary-Sud, exprimons notre appui au bilinguisme comme politique nécessaire, voire essentielle pour le Canada.

Nous déplorons le degré de bigoterie qui devient socialement acceptable tant dans les régions anglophones que dans les régions francophones du Canada. Nous ne pouvons cependant taire certaines critiques quant à la manière dont le gouvernement a cherché jusqu'à maintenant à implanter le bilinguisme.

Nous pressons le gouvernement de donner moins d'importance à l'enseignement d'une seconde langue à des employés adultes et de mettre plutôt l'accent sur l'enseignement du français et de l'anglais dans les écoles.

Il est clair que le succès de l'unité nationale et de la bonne volonté dépend de notre jeunesse. Nous recommandons en outre la mise en oeuvre de programmes constructifs qui aideront à favoriser entre nous la connaissance et l'estime réciproques. Ces programmes devraient comporter des échanges massifs de personnes entre toutes les régions du Canada, de même que des subventions visant à encourager les voyages familiaux et les excursions à l'intérieur du pays.

Les événements récents ont contribué à alimenter la division. En notre qualité de Canadiens attachés à notre pays, nous croyons qu'il est temps que nous affirmions notre foi envers le Canada.

(James Higgins, président de l'Association Libérale de Calgary-Sud. Lettre publiée dans LE DEVOIR, 27 juillet 1976).

LE CLAN LOYALISTE N'EST PAS ANGLAIS

Monsieur le directeur,

Vous avez publié ces derniers temps plusieurs éditoriaux sur le thème du Canada anglais et du bilinguisme. Puis-je faire quelques observations à ce sujet?

D'abord il n'existe pas une telle entité que le Canada anglais. Il y a autant de Canada anglais qu'il y a de villes au Canada, peut-être même davantage. Le Canada anglais dont je fais partie est la partie centre-est de l'Alberta, laquelle compte environ 72 ans d'existence. La majorité des gens qui se sont établis ici connaissent peu de choses au sujet des problèmes linguistiques qui ont pu exister au 19e siècle.

Mon père apprit naguère l'anglais à un jeune Canadien français qui se faisait exploiter par son employeur, un Français de France, lequel lui versait un salaire inférieur à celui qu'il méritait. Lorsque ce jeune homme, après avoir fait enquête autour de lui, se rendit compte de ce qui se passait, il alla s'établir ailleurs. L'anglais fut pour lui une langue libératrice.

Vous parlez de la "Voix du Canada", cet organisme qui a publié dans le "Globe and Mail" un message que vous avez peu prisé. Vous connaissez sans doute le courant "loyaliste" au Canada anglais. On est capable de drôles de trucs dans cette famille. Laissez-moi en mentionner un exemple. On croit généralement que la réaction qui se manifesta en Ontario vers 1870 devant la première insurrection manitobaine fut le fruit d'un mouvement spontané. Mais il n'en fut rien. Cette réaction fut cuisinée par un petit groupe d'hommes du clan loyaliste qui s'appelèrent "Canada d'abord". Une récente publication intitulée "The Denison Family of Toronto 1792-1925", par Daird Gagan (U of Toronto Press, 1973) jette là-dessus un éclairage intéressant. Lisez plutôt cet extrait de l'ouvrage:

"Utilisant Heydon Villa comme base d'opérations, ils conçurent et organisèrent des manifestations, multiplièrent les articles incendiaires destinés à la publication dans les journaux et exploitèrent de manière générale les préjugés toujours à fleur de peau de l'Ontario protestant".

Vous pouvez aussi percevoir un autre aspect fort révélateur de la "tradition loyaliste" dans deux autres ouvrages de Denison, intitulés "Soldiering in Canada" et "The Struggle for Imperial Unity", dans lesquels il évoque aussi, entre parenthèses, les événements de 1870.

Lorsque j'ai entendu parler de l'initiative de la "Voice of Canada", je me suis immédiatement souvenu de George Denison. Le loyaliste est plus loyal que la Reine elle-même. Il se considère plus représentatif que le Parlement. Comme il est convaincu d'avoir raison, le fait de prendre les armes est pour lui un acte non pas de trahison mais de patriotisme.

J'appartiens à une autre tradition. La mienne dit: "Si les contrôleurs du trafic aérien ne veulent pas se soumettre aux directives émises par le gouvernement du Canada, il faudra les remplacer par d'autres personnes qui accepteront de respecter ces règlements". Le Parlement est l'organisme suprême en ces matières, et la Loi des langues officielles fut approuvée par tous les partis. Mettons-nous ensemble à la tâche qui consiste à construire un Canada meilleur. *(Allen Ronaghan, Islay, Alberta. Lettre publiée dans LE DEVOIR, 27 juillet 1976).*

Le Théâtre Français est LA...



Nous nous remettons en marche pour la prochaine saison. Toutes les personnes intéressées à donner de leur temps et de leurs talents sont les bienvenues au bureau du T.F.E. et peuvent communiquer avec nous par téléphone au : 469-0829.

D'autres détails vous seront communiqués la semaine prochaine au sujet des abonnements.

A bientôt!

Festival 1976 des arts folkloriques

Edmonton (GL) - Conjointement avec la Société *Citizen Advocacy* d'Edmonton, le Comité 1976 des Arts folkloriques d'Edmonton présentera un festival le dimanche 29 août prochain au parc Kinsmen près du pont High Level.

C'est la première fois qu'un tel festival a lieu à Edmonton, mais on espère qu'il deviendra un événement annuel. Cette année, ce festival sera au profit de la Société *Citizen Advocacy of Edmonton (CASE).*

Cette société humanitaire se propose de venir en aide aux infirmes en trouvant à chaque individu un volontaire entraîné qui lui permettra de trouver des réponses à des besoins particuliers.

A l'occasion de ce festival, on tentera de reproduire une image la plus fidèle possible de la mosaïque canadienne, particulièrement dans l'Ouest canadien, passé et présent. Il y aura de l'artisanat, de la musique, du théâtre et de la danse. On a également prévu un programme pour les enfants.

On sait déjà que les Canadiens-français seront représentés par Léo-Paul Guenette de même que par le théâtre des marionnettes de Stop, animé par Renée et Jean Johnson ainsi que Jean Poulin.

Les frais d'admission à cette journée folklorique sont de $3.00 par personne ou de $8.00 par famille. Les enfants âgés de moins de 12 ans seront admis gratuitement.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur cette journée en s'adressant à Kendall Dunford (434-1222) ou à Richard Cohen (422-2046).

C'est un concert sensationnel qui s'annonce...

Edmonton (GL) - Point n'est besoin d'aller chercher ailleurs de grands artistes professionnels. Le grand concert de l'A.C.F.A. réunira un nombre imposant d'artistes franco-albertains et on prévoit déjà une série de vingt-cinq numéros variés qui se succéderont sans interruption pour offrir une veillée de variété que personne ne pourra oublier.

C'est clairement ce que laisse entendre Suzanne Dalziel qui est particulièrement chargée de ce grand concert qui aura lieu à l'Auditorium du Jubilée d'Edmonton dans le cadre du Congrès de novembre de l'A.C.F.A. Ce congrès, comme on le sait, est organisé par marquer dignement le 50e anniversaire de fondation de l'Association.

Des invitations formelles ont déjà été envoyées à un grand nombre d'artistes ou de groupes artistiques franco-albertains pour participer à ce concert, et on est déjà assuré de la réponse affirmative de la plupart d'entre eux. On est déjà certain, par exemple, que les chorales franco-albertaines, membres de l'Alliance Chorale de l'Alberta, seront au nombre de ces groupes artistiques.

Toute la soirée sera filmée par Radio-Canada qui se propose de produire par la suite un programme d'une heure qui serait vraisemblablement télédiffusé à une date ultérieure.

La soirée sera un feu-roulant, prévoit-on, et les présentations se succéderont sans perte de temps. Les décors seront variés et adaptés à chacune de ces présentations.

Les billets pour cette soirée unique seront bientôt en vente. Entre temps, il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur ce concert ou sur le congrès de l'A.C.F.A. en composant tout simplement le numéro 429-7611.



L'Association Canadienne-Française de l'Alberta a cinquante ans!

Ne manquez pas son grand

CONGRÈS

les 5, 6 et 7 novembre

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Secrétariat à Edmonton en composant le numéro 1 - 429-7611

"L'école bilingue: réussite ou échec?"

éditorial

LE DIFFICILE ART D'ÉCRIRE

La semaine dernière, on apprenait aux Nouvelles nationales de Radio-Canada (réseau anglais) qu'un grand nombre d'élèves qui avaient terminé avec succès leurs études secondaires n'avaient pas encore appris à écrire en anglais. Plusieurs d'entre eux, qui désirent s'inscrire à l'université à l'automne, s'astreignaient donc durant l'été à suivre des cours pour apprendre à écrire.

Il ne s'agit pas là d'un fait ou d'un endroit isolé: c'est général au Canada. Et on pourrait ajouter avec une presque totale certitude que les Canadiens-français qui ont terminé leur 12e année d'école ne sont pas plus compétents pour écrire en français que ne le sont leurs compatriotes anglais dans leur propre langue.

Faut-il blâmer les professeurs ou les élèves? les ministères d'Education ou les commissions scolaires? Certaines universités étudient présentement cette question et il est possible qu'on ait des réponses dans quelques mois.

Mais on peut déjà dire sans crainte d'erreur qu'il est impossible d'apprendre à écrire si on n'a pas au préalable appris à lire, si on n'a pas développé un goût de la lecture. Et ce goût, on ne l'acquiert pas à 15-16 ans; il s'acquiert avant même que l'enfant ne commence à fréquenter l'école.

Les parents peuvent être portés à négliger cet aspect important de l'éducation de leurs enfants; mais ils les privent alors d'un bien inestimable qui sera difficilement récupérable plus tard. Quand les parents prennent le temps de lire à leurs enfants des livres qui sont appropriés à leur âge (et cela même après que ces derniers ont appris à lire), les chances sont que ces enfants ne voudront plus se priver de ce plaisir par la suite, surtout si les parents savent nourrir ce goût de la lecture chez eux.

D'autre part, il est peu probable que les enfants développent cette habitude de la lecture s'ils ne voient jamais leurs parents un livre (ouvert!) à la main.

Des livres, appropriés à l'âge des enfants, constituent des cadeaux de plus en plus rares malheureusement. Pourtant, ce sont des cadeaux qui devraient être fréquents (pas seulement à Noël et aux anniversaires...) Combien de parents voient à ce que leurs enfants aient leur carte de membre de la bibliothèque locale? Combien de parents amènent leurs enfants dans les librairies pour les mettre en contact avec le monde fascinant du livre? Combien de parents achètent à leurs enfants des livres qui traitent de leurs champs d'intérêts les plus forts: athlétisme, sports, automobiles, cinéma, etc...?

C'est un fait qu'autrefois les enfants lisaient davantage. Depuis, la télévision a remplacé, dans un très grand nombre de cas, ce passe-temps éminemment utile. Et c'est regrettable.

Dans les familles où les parents contrôlent les émissions que peuvent regarder leurs enfants, la télévision peut jouer un rôle éducationnel de première valeur. Mais elle ne remplacera jamais la lecture.

Si on a de plus en plus de mal à trouver, de nos jours, des gens qui savent écrire, c'est parce qu'il y a de moins en moins de gens qui lisent. Encore une fois, pour savoir écrire (en français ou en anglais), il ne suffit pas d'avoir appris "comment", à l'école: il faut avoir lu, et beaucoup.

Beaucoup plus que la télévision, la lecture donne le goût d'écrire, de créer; la lecture fait davantage appel à l'intelligence et à l'imagination.

Les chercheurs de l'université, au terme de leurs savantes enquêtes, mettront peut-être le doigt sur le "bobo" et nous expliqueront pourquoi, au terme de leurs études secondaires, nos diplômés ne savent pas écrire. Mais quels que soient les efforts que fassent les ministères de l'Education, les commissions scolaires ou les instituteurs pour transmettre aux élèves ce difficile art d'écrire, ils n'y arriveront pas si ces derniers n'ont pas d'abord pris ce goût de la lecture. Et ce goût, ce sont les parents qui devront l'avoir suscité. Personne d'autre.

Guy Lacombe

OPINIONS LIBRES

Le cas de Mgr Lefebvre

Monsieur le rédacteur,

C'est avec peine que nous avons lu, d'abord dans "L'homme nouveau", puis dans LE FRANCO, le cas tragique de Mgr Lefebvre de Suisse. Le fait qu'il ait travaillé à la préparation des premiers schémas présentés au concile et qu'il ait été témoin du déroulement des événements qui ont eu pour effet d'orienter ce concile sur une voie "libérale" et dangereuse, place Mgr Lefebvre dans une position sûre pour porter un jugement sur la légitimité de ces décisions conciliaires.

La position de Mgr Lefebvre était connue de longue date par Rome et l'oeuvre de l'évêque avait l'assentiment du Souverain Pontife qui était l'ami de l'évêque, du moins on nous l'avait démontré ainsi!

Mais après le 27 septembre 1975, des démarches ont été faites par la Secrétairie d'Etat pour éliminer l'opposition traditionaliste dans l'Eglise: il était normal que le séminaire de Mgr Lefebvre soit le premier visé, de même que l'abbé Normandin à Montréal qui fut "sorti de la synagogue" pour la raison que l'on sait, voulant garder le rite de la messe de St-Pie V, rite protégé par le décret "Quo Primo", décret qui n'a jamais été abrogé! Mais je ne crois pas que tous les décrets du concile puissent être rejetés: ceux qui ont été légitimement approuvés et signés sans que l'on puisse douter de l'authenticité de cette signature ont force de loi!

Mais s'il y a des décrets qui vont en contradiction avec l'authenticité de la doctrine chrétienne traditionnelle, surtout s'ils sont contraires au "Credo du pape" qu'il a prononcé lors de la clôture du concile (et pour cause), il est alors très légitime de fonder sa foi et sa vie sur ce que l'on sait avec certitude de la volonté de Dieu, et rejeter l'abomination qui met en contradiction la personne du pape et la Trinité Elle-même!

N'est-ce pas douteux qu'on refuse à Mgr Lefebvre une audience avec le pape? "Il pourrait changer sa position", dit le cardinal Villot. Le pape serait manipulable, et l'on tient à en garder le symbole!

Voici donc que se présente à la conscience du monde chrétien et à l'autorité responsable, la nécessité de s'assurer de la vérité de ces révélations privées de Bayside, qui ont dénoncé une imposture dans la ville de Rome, le tout dans le cadre du déroulement des événements de la fin des temps qui ne sera pas la fin du monde, mais le rétablissement des choses dans leur pureté originelle.

Elle serait donc commencée cette guerre des esprits qui placera évêques contre évêques, cardinaux contre cardinaux, tel qu'indiqué dans la partie dévoilée du secret de Fatima! ... et pour un temps, le peuple de Dieu sera réduit par le glaive, par le feu et par la spoliation! (Apoc.)

Dans cette guerre de Satan contre l'Eglise de Jésus-Christ, il faudra plus que la prudence des prudents, la sagesse des sages du monde, ou la connaissance des hommes de science pour résister aux assauts de l'ennemi; il faudra comme des enfants de la Vierge, se placer sous la protection du manteau de la maman du Ciel, Marie, généralissime des armées célestes, qui écrasera la tête du serpent antique, et sauver l'Eglise!

Si nous sommes attristés devant les épreuves si dures qui frappent de valeureux soldats, je crains, je doute que les pèlerins de St-Michel ne puissent soutenir ceux qui tombent, parce qu'ils se sont dissociés du mouvement, ne voulant pas risquer de se voir confondus dans la foi que nous mettons dans l'intervention surnaturelle de Marie sur la terre. Et nous attendons dans la patience de l'humilité le signe de Dieu qui éclairera tous les coeurs pour leur salut ou pour leur perte!

Pourtant, ceux qui se placent de propos délibérés "hors de l'Eglise", ne serait-ce pas simplement hors de cette église de Laodicée qu'ils se placent, celle que le Seigneur vomira de sa bouche parce qu'elle n'est ni chaude ni froide. Leur volonté et leur coeur ne demeurent-ils pas fermement liés à cette église de Philadelphie, dont le Seigneur connaît les oeuvres, devant qui il tient ouverte une porte que personne ne fermera parce qu'avec son peu de force, elle a gardé la parole de son Seigneur et n'a pas renié son nom!

Sincèrement en Jésus et Marie,

Hormisdas Chauvin,
Girouxville, Alberta

(suite page 11)

LE FRANCO ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF:
Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Agathe Roy
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie: Suncolor Press

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No 1881

10020 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4
Tel.: 422-0388

RELIGION Religion

LES ÉVÊQUES DES AMÉRIQUES PRÉPARENT LE SYNODE 1977

Ottawa (CCC) - Après de longues heures d'échange sur la jeunesse de leurs pays, sur l'enseignement catéchétique à lui offrir, sur les communautés de foi à bâtir et à développer, les vingt-sept évêques représentant les conférences épiscopales de l'Amérique latine, des Etats-Unis et du Canada viennent de mettre fin à leur onzième rencontre annuelle qui cette année se tenait à Ottawa.

Ces réunions ont un but d'information mutuelle et ne doivent pas être considérées comme un "sommet" de l'épiscopat des Amériques. En conséquence, on n'a pas tenté d'établir des consensus et on n'a publié ni conclusion, ni message. Au terme de la rencontre, les présidents conjoints ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle ils ont répondu aux questions des journalistes et fait état des principaux sujets qui ont été abordés au cours de la semaine. M. le Cardinal Aloisio Lorscheider présidait au nom de la Conférence épiscopale de l'Amérique latine, Mgr Joseph Bernardin au nom des évêques des Etats-Unis, et Mgr Emmett Carter au nom des évêques du Canada.

LA JEUNESSE: UN MONDE NOUVEAU

Parmi les principales questions abordées par les évêques au cours de leur réunion, on peut signaler les suivantes. A partir de ce qu'ils vivent dans leurs diocèses, les évêques constatent que la jeunesse actuelle constitue de plus en plus un monde nouveau, qui présente cependant de multiples visages et qu'on ne doit pas non plus considérer comme un monde complètement à part, coupé du monde de l'enfance et de celui des adultes. Mais une des caractéristiques de cette jeunesse, c'est sa difficulté et peut-être même son refus de s'identifier aux institutions du monde actuel, qu'il s'agisse des institutions civiles ou qu'il s'agisse des Eglises. Ce qui ne signifie pas que les jeunes n'aient plus d'intérêt pour le transcendant, car on remarque chez un grand nombre d'entre eux beaucoup d'inquiétude et de recherche tout autant que le goût de la contemplation et de la prière. A quoi il faut joindre chez eux une attention marquée pour des valeurs humaines, telles que la justice, la solidarité, la fraternité.

C'est à cette jeunesse, déjà chrétienne ou non, que l'Eglise doit présenter la personne et le message de Jésus; ce sont ces jeunes qui sont invités à se grouper en communautés de foi, d'espérance et de charité, en relation et en union avec les autres formes de rassemblement chrétien que sont par exemple les paroisses.

RESPONSABILITES DES PARENTS

Le premier lieu de cette évangélisation et de ce rassemblement demeure la famille, pensent les évêques. Il faut cependant admettre que le renouveau catéchétique actuel a désemparé beaucoup de parents, tant par sa démarche que par son vocabulaire et ses instruments pédagogiques assez souvent sophistiqués. La communauté chrétienne doit donc chercher et trouver les moyens de redonner aux parents leur assurance, leur compétence et le sens de leurs responsabilités. Il en va d'ailleurs de même pour un certain nombre de catéchètes professionnels, qu'ils se situent dans le cadre de l'école ou de la paroisse.

A L'ECOUTE DES EVENEMENTS

Les évêques présents à la rencontre n'ont à peu près pas parlé du contenu même de l'enseignement catéchétique, car tel n'était pas l'objet premier de leurs échanges. L'un ou l'autre ont cependant insisté sur le fait que l'Eglise doit être très attentive à évangéliser les événements, la vie de notre monde, c'est-à-dire de présenter à tous, jeunes et adultes, les questions et les éléments de réponse que notre foi apporte aux événements heureux ou malheureux, à quelque niveau qu'ils se produisent dans le monde.

Ces événements se vivant par l'ensemble des humains ou ayant des implications pour tous les hommes, c'est également à tous les hommes que doit s'adresser la catéchèse, et non seulement aux jeunes d'âge scolaire ou post-scolaire. C'est également la raison pour laquelle on doit viser à former des communautés fortes, de types variés, au sein desquelles la catéchèse peut se poursuivre et au sein desquelles jeunes et adultes peuvent se retrouver, se reconnaître.

ROLE DES MASS MEDIA

A quoi il faut enfin ajouter que les mass media marquent profondément la pensée et les comportements des jeunes. L'Eglise aurait tout intérêt à faire passer la bonne nouvelle d'une façon organique par les mass media en utilisant tout ce qu'ils apportent d'original et de fort dans les voies du symbole, du récit, de l'imagerie, toutes formes qui ont joué traditionnellement un grand rôle dans la transmission du message à travers l'histoire de l'Eglise.

C'est sur ces notes que se sont quittés les vingt-sept évêques qui ont participé à cette rencontre interaméricaine dont les travaux vont certainement aider les évêques des trois Amériques à préparer leur présence et leur action au Synode mondial des évêques qui se tiendra à Rome à l'automne 77 sous le thème très semblable de "la catéchèse, en particulier aux jeunes de notre temps".

Mgr Lefebvre est suspendu "a divinis"

Le 24 juillet dernier, le Pape Paul VI a suspendu "a divinis" Mgr Marcel Lefebvre, fondateur du séminaire traditionaliste d'Econe dans le Valais. Cette peine ecclésiastique prive celui qui en est frappé du droit de célébrer la messe, d'administrer les sacrements et de prêcher.

Déjà, lors du dernier Consistoire, Paul VI avait dénoncé avec vigueur l'attitude de l'ancien archevêque de Dakar qui dénonce "l'Eglise du Concile" et son chef dont il rejette la messe "moderniste" au profit du vieux rite du Concile de Trente (voir FRANCO-ALBERTAIN du 30 juin dernier, p. 15).

Dans une lettre datée du 22 juin dernier, Mgr Lefebvre s'était dit "entièrement persuadé d'être en pleine communion" avec le Saint-Père.. "Je supplie donc votre Sainteté, écrivait-il, de nous permettre un dialogue avec des envoyés choisis par elle parmi les cardinaux qui nous connaissent depuis longtemps et, la Grâce de Dieu aidant, il ne fait pas de doute que les difficultés s'aplaniront".

On sait qu'au mois de juin, Mgr Lefebvre avait ordonné seize séminaristes et que par la suite Rome avait déclaré ces ordinations nulles car ces ordinations avaient été interdites. Le prélat déplore dans sa lettre qu'on lui ait interdit d'ordonner seize de ses séminaristes. Il assure néanmoins le pape "de sa profonde soumission au successeur de Pierre" et il ajoute: "Le trouble et la confusion répandus dans l'Eglise ces dernières années, que votre Sainteté dénonce dans son discours au dernier consistoire, sont précisément la raison des graves réserves que nous faisons sur une adaptation périlleuse de l'Eglise au monde moderne".

Mgr Lefebvre accompagne la publication de sa lettre d'une note préliminaire qui indique qu'il a reçu, le 27 juin, une réponse signée par Mgr Giovanni Benelli, substitut de la secrétairie d'Etat: "Elle confirme l'interdiction des ordinations et les menaces de sanctions, elle ne fait aucune allusion à la possibilité de dialogue, même par personne entremise", affirme-t-il.

Pourtant, selon un communiqué officiel, depuis le début de son action, il y a 18 mois, le Saint-Siège aurait multiplié enquêtes, visites apostoliques et recours aux tribunaux de cardinaux.

Le 24 juillet dernier, le Vatican publiait un communiqué selon lequel la Congrégation pour les évêques avait posé un ultimatum de dix jours à Mgr Lefebvre, en l'invitant à se soumettre. Il avait répondu en faisant parvenir au Saint-Père "une lettre qui, loin de donner un signe ou quelque espoir de repentir, indiquait au contraire une attitude renouvelée de défi", précise le communiqué.

Le 1er juillet dernier, le souverain Pontife avait déjà suspendu les diacres et prêtres ordonnés irrégulièrement au séminaire quelques jours plus tôt. Le Vatican annonçait ensuite que des mesures sévères étaient en préparation contre Mgr Lefebvre et ses prêtres.

Cette affaire, qui est le premier schisme post-conciliaire semble être l'opposition entre ce que Mgr Lefebvre appelle "l'Eglise conciliaire" et "l'Eglise catholique", "la messe de Paul VI représentant le symbole et le programme de l'Eglise conciliaire".

As-tu trente secondes

PETITE PRIÈRE AU SOIR DE LA VIE

Seigneur, qui avez partagé la vie de l'homme en étapes et qui avez fait la vieillesse,

Ne permettez pas que je devienne un de ces vieux grognons,

Toujours en train de dénigrer, de rouspéter, de ronchonner,

Attristants pour eux-mêmes, insupportables aux autres,

Gardez-moi le sourire et le rire, même s'ils ouvrent une bouche édentée ou découvrent des dents artificielles.

Gardez-moi le sens de l'humour, qui remet les choses, les gens, - et moi-même - à leur juste place.

Qui nous permet de rire de nos propres maux et transforme nos peines en objets de bonnes plaisanteries.

Faites de moi, Seigneur, un vieillard souriant, qui, ne pouvant donner grand'chose à ses frères,

Leur donne du moins un peu de joie.

arts et spectacles

Qui est Christophe Ulric?

par Réjean Beaudoin

Ce roman de 203 pages bien serrées ne ressemble pas beaucoup à tous ceux qui viennent faire bien sagement leur quinzaine de vitrine au sortir des presses avant de s'entasser dans les arrière-boutiques des libraires ou dans les entrepôts d'éditeurs. Il faut signaler en tout cas la valeur de cet écart qui ne plaira peut-être pas, l'invention n'étant pas toujours, du moins dans l'immédiat, garante de succès. Yvon Rivard situe très haut l'ambition de son livre, **Mort et naissance de Christophe Ulric** (La Presse), placé sous le signe des plus grands écrivains (Jung, Hesse, Rilke, Jabès, Dostoïevski) dont les citations jalonnent ou inspirent le récit.

L'histoire de Christophe Ulric, seul héros et impossible narrateur d'une aventure intérieure qui passe (comme le titre l'indique) par la mort d'un certain moi pour que naisse l'entité nouvelle d'une conscience, est le récit décanté dans la pureté de l'imaginaire (la difficulté est là peut-être, dans le refus de rien concéder au besoin d'événements, si ce n'est d'anecdotes, qui sous-tend la lecture de tout récit) d'une quête que conduisent les symboles de la rivière (Windigo), de la femme (Geneviève) et de la pensée (Philémon). Ce qui est en cause, le seul événement raconté à proprement parler par le roman, c'est l'itinéraire spirituel d'un homme à la recherche de son être profond, ce qui heureusement n'exclut pas l'humour: «Ce bordel (...), c'est moi. Ne vous scandalisez pas trop vite, vous portez sans doute le même en vous. C'est aussi ce qu'on appelle la vie intérieure!»

Il y a là la matière d'une très grande oeuvre (on songe au **Loup des steppes**, aux **Cahiers de Malte Laurids Brigge**, au **Livre des questions**) et l'on peut dire (malgré la perplexité où peut nous laisser parfois le caractère touffu du livre) que la voie privilégiée par laquelle s'effectue cette recherche passionnée et sacrée d'une sorte de vérité du mois, c'est la femme qui l'ouvre.

Geneviève, l'amante, formule et résume en ces termes tout le périple du héros: «je sème sur ton chemin les femmes qui te mèneront jusqu'à moi. Ne te refuse ni ne t'attarde à aucune. Et tu connaîtras celle qui depuis toujours t'encercle.» Bien qu'il y ait des pages d'amour nombreuses et très belles, on ne peut pourtant pas parler d'érotisme, mais l'intérêt de l'entreprise, et son mérite est grand sous ce rapport, c'est de vouloir éclairer la relation de l'homme avec l'idée de femme en lui: je pense qu'on ne peut dire assez l'importance d'un tel projet à une époque où l'on s'emploie à réhabiliter le sexe dans la culture, mais sous la forme d'un sport de plein air.

Le plus grand charme et aussi les principales difficultés de **Mort et naissance de Christophe Ulric** viennent sans doute de son écriture qui a, il faut le dire, quelque chose d'éblouissant. Le style tend souvent vers la densité de l'aphorisme sans craindre le paradoxe ni le principe de non contradiction: «Le plein est la tentation du vide, le rapport qui l'effecte d'un signe négatif. En d'autres mots, la perte du réel purifie l'absence jusqu'à ce que l'imaginaire repeuple la transparence. Ainsi en est-il de Geneviève: elle apparaîtra quand vous aurez renoncé à toutes les preuves. D'ailleurs, elle n'a rien de spécial votre Geneviève: toute femme existe selon l'intensité du regard qui la supprime et l'engendre.»



«Mort et naissance de Christophe Ulric» constitue le premier roman d'Yvon Rivard; d'autres suivront, l'auteur lui-même nous l'affirme.

Capsules

Les éditions VLB (lire «Victor-Lévy Beaulieu) existent depuis maintenant six mois. Sa dernière publication est signée Jean-Claude Germain et s'intitule **Les hauts et les bas dla vie d'une diva: Sarah Ménard par-eux-mêmes**. Cette «monologuerie bouffe» à deux personnages fut créée le 6 novembre 1974 au Théâtre d'aujourd'hui; la présente édition comporte, outre des photos de la pièce, la partitions musicales de Jacques Perron. L'éditeur annoncé également la parution imminente de **Gilgamesh**, oeuvre de Michel Garneau.

□

La méditation transcendantale, ouvrage de Jack Forem sur le Maharishi Mahesh Yogi et la science de l'intelligence créatrice, vient de paraître aux éditions de l'Homme (**$6.00**). On lira en annexe un bref historique du mouvement au Québec, de même que la liste des principaux centres voués à la méditation transcendantale.

Les écrivains et leurs hobbies

propos recueillis par Raymond Plante

Gilles Archambault et le jazz

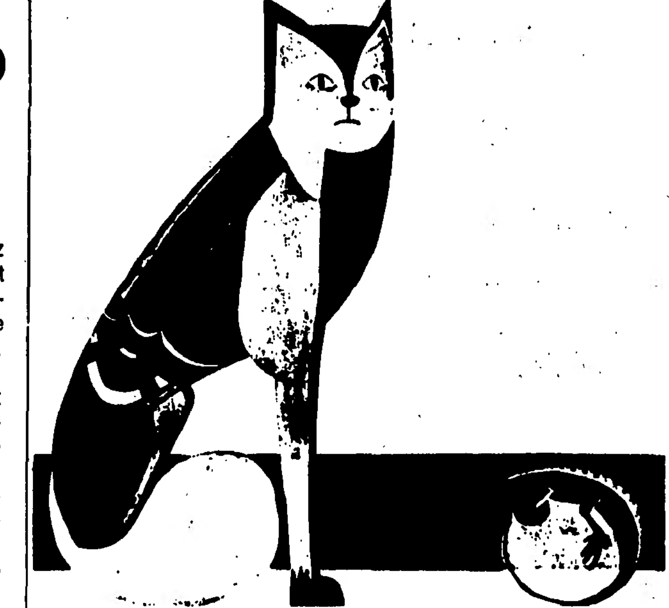
Depuis 1963, Gilles Archambault a publié 8 romans et 2 pièces radiophoniques. Parmi ses romans, il faut souligner **Parlons de moi** *et* **la Fleur aux dents** *(au Cercle du livre de France),* **la Fuite immobile** *(à l'Actuelle), plus récemment,* **les Pins parasols** *(aux Quinze). Dans la vie, il est réalisateur d'émissions littéraires à la radio de Radio-Canada. On le connaît également comme journaliste et, plus particulièrement, comme chroniqueur de jazz. L'audition de cette musique est justement ce qu'il considère comme son principal hobby. Nous lui avons demandé de nous en parler.*

Pour moi, la musique est vraiment un hobby parce que, au départ, je ne suis absolument pas musicien; je suis incapable de jouer une gamme ou de lire de la musique écrite. Si je me suis occupé «professionnellement» au jazz, c'est que je jugeais qu'on n'en parlait pas assez ici, ni dans les journaux, ni à la radio. Alors je me suis dit que je pouvais peut-être rendre service aux gens en les faisant participer à mon hobby. Je suis un collectionneur de disque, je l'ai toujours été, et le jazz m'a toujours intéressé. J'ai donc voulu que d'autres personnes soient informées de ce qui se publiait dans ce domaine-là.

Dans une semaine moyenne, je dois consacrer au jazz une vingtaine d'heures. Dans ces vingt heures, j'inclus l'écoute de disques, l'écriture sur le jazz. En tout, ça donne au moins entre 15 et 20 heures.

Le jazz m'a attiré parce qu'il est peut-être une façon de sortir du Québec tout en y entrant. Pour moi, la musique noire, celle que l'on peut considérer comme le jazz, contient des choses qui sont essentielles à ma vie. Mais il faut quand même admettre que cette musique jaillit d'un milieu assez médiocre qui est celui du commerce, de la musique populaire. Je constate également qu'il y a une espèce de parallèle entre ce qui se passe pour le peuple noir et ce que vit le peuple québécois. Il est certain que, depuis quelques années, le jazz est devenu universel. Beaucoup de pays redécouvrent leur folklore à travers le jazz, mais le jazz le plus important reste le jazz américain et surtout le jazz noir. Les plus grands innovateurs ont toujours été des musiciens noirs. C'est sûr que les Blancs ne sont pas tous nécessairement de mauvais jazzmen.

Enfin, j'aimerais dire que le jazz, si je le considère comme un hobby, est aussi beaucoup plus qu'un hobby. Pour moi, il fait partie de ma vision de la vie, de ma philosophie. C'est, d'après moi, la musique de l'angoisse, c'est pour ça que c'est important.



Les perles de pluie

par Renée Rowan

Il s'est publié jusqu'à maintenant au Québec peu de beaux livres d'images, beaux non seulement par le texte mais aussi par les illustrations.

Les perles de pluie, paru récemment aux éditions Le Tamanoir, nous offre cet heureux mariage d'une histoire qui parle à la sensibilité des enfants et d'images dépouillées, mais expressives, belles par leurs formes et leurs lignes, mais un peu tristes par leurs couleurs: des gris, des bleus, des verts froids.

L'idée des **Perles de pluie** revient à Lucienne Fontannaz, professeur d'arts plastiques, qui a enseigné plusieurs années au primaire. Elle eut un jour envie de faire un «beau» livre d'images. Parmi plusieurs textes d'Eric Mérinat, elle en choisit un qui raconte l'histoire d'un chat à la recherche de perles magiques qui peuvent «rendre beau ce qui est laid, jeune ce qui est vieux, mettre du beurre sur les tartines et du sucre dans les confitures».

Mais où trouver des perles de pluie? Elles sont peut-être cachées sous les pierres ou entre les racines, sous les pattes de l'âne Félin-griffu, dans un nuage ou dans l'océan? Le chat, courageusement, cherche toujours sa perle de pluie et finit par la trouver pour se voir transformer, selon son voeu en poisson-chat...

L'histoire, par le texte et les illustrations, développe l'imagination de l'enfant, l'aide à mieux connaître le monde, lui laisse des possibilités d'interprétation. «Un livre d'images, affirme Lucienne Fontannaz, doit être une forme d'expression en tant qu'artiste, mais ça doit être aussi de la pédagogie appliquée pour être valable."

Pendant de longs mois, elle travailla aux illustrations qui sont particulièrement soignées, empruntées tantôt à l'art égyptien, tantôt à l'art hindou, très stylisées, un peu trop cérébrales pour de jeunes enfants, croyons-nous. Mais peut-être est-ce les sous-estimer?

Dès la parution des **Perles de pluie** dans sa version originale, une maison d'édition de Toronto décidait de le traduire pour publier l'album en anglais. Cela devrait se faire d'ici quelques mois.

Ce livre d'images de 24 pages, broché, se vend $4.95. Nous avons tenté de l'acheter dans quelques librairies, mais sans succès. Si vous ne réussissez pas à le trouver, faites-en la demande auprès de l'éditeur: c'est un bel album à offrir en cadeau à la veille des grandes vacances.

MORINVILLE

Line Aquin

Les personnes d'âge d'or prennent la clé des champs

Le 13 juillet dernier, un groupe de personnes d'âge d'or de Morinville s'est rendu en excursion dans la région de Lac la Biche. A Athabasca, on a visité le foyer pour vieillards, ainsi que la vieille gare ouverte aux visiteurs tous les jours. Arrivés à Lac la Biche, les voyageurs se sont rendus à l'école provinciale des Arts et Métiers où le professeur Doug Chase les a initiés aux différents métiers disponibles pour les jeunes Albertains. Une tournée au lac Beaver leur a permis d'admirer un bateau construit par le Père McGrane.

Le 14 juillet, plusieurs se rendirent à Fort McMurray visiter les "Sables bitumineux" tandis que sept personnes de Morinville, sous la direction de Mlle Jeanine Gauthier et de M. Pat Vincent filèrent vers Plamondon pour visiter le musée qui est la première église de l'endroit. Après une visite au Club des Pionniers, ils se rendirent à la mission de Lac la Biche, où la vieille église sert toujours. Retournés à Lac la Biche, ils ont visité le vieil hôtel, l'hôpital, et ils ont été très impressionnés par la vue du Foyer pour vieillards, entouré de fougères, de plantes tropicales, de fontaines, et de beaucoup d'arbres. On en profita pour renouer connaissance avec un parent ou un ami. C'est ainsi que Mme Maria Rousseau put rencontrer sa nièce, Mme Ida Oribinunski, alors que Mme Dorothy Daignault visita M. et Mme Labby, autrefois de Legal.

On se rendit ensuite à la compagnie New Dawn où l'on construit des maisons du style bien particulier des "cabanes en bois rond". Les billots proviennent de Wandering River.

Le 15 juillet, à leur grand regret, nos voyageurs reprirent le chemin du retour après avoir visité le parc Winston Churchill. A Boyle, ils s'arrêtèrent pour prendre une collation au foyer des vieillards de l'endroit. Une dernière visite à Fort Saskatchewan où les vieillards de cet endroit leur servirent des rafraîchissements, et l'on rentra chez soi.

* * *

Le 21 juillet, un groupe de 25 personnes du club Rendez-vous s'est rendu à la plage Alberta. Après avoir pris leur repas dans le parc, les voyageurs visitèrent la mission du Lac Ste-Anne. Une visite au musée s'avéra des plus instructive. En revenant, ils s'arrêtèrent à Sandy Lake prendre une collation.

* * *

Ces voyages avaient été organisés par Mme Jean Smith.

Opinions libres

(suite de la page 4)

Félicitations aux "Blés d'or"

Nous tenons à féliciter la troupe folklorique "Les blés d'or" pour leur grand talent et leurs efforts persévérants. Nous les avons appréciés à une soirée de l'école Racette de St-Paul, Alberta, mardi le 29 juin où ils ont donné un magnifique spectacle pour l'âge d'or. Nous tenons aussi à féliciter leur monitrice pour son travail et son dévouement. Nous leur souhaitons beaucoup de succès en France où ils iront à la fin de juillet.

Des Québécois.
Roasaire Noel, Raymonde André
Doris Jacques
East Broughton, C. Beauce.

ST-PAUL

par Adèle Van Brabant

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX MARIÉS



"Le Premier jour de notre vie ensemble", tel était le thème du mariage qui unissait la destinée de Mlle Penelope Paradis, fille de M. et Mme Ted Paradis de St-Paul, et M. Hal Couillard, fils de M. et Mme Judd Couillard de Bow-Island.

La mariée, au bras de ses parents, était radieuse dans sa belle grande robe en peau de crêpe avec des appliqués en dentelle. Son bonnet, genre "Juliette" d'où se détachait son long voile en forme de traîne était orné de dentelle. Son bouquet était formé de petites roses pêche.

Les filles d'honneur, très élégantes dans leurs robes de couleur pêche, étaient Patricia Paradis, soeur de la mariée, Louise Chamberland, Vivianne Holowaychuk et Fern Corrini. Les garçons d'honneur en complet beige, étaient les trois frères du marié et un ami de classe.

L'impressionnante et émouvante cérémonie fut célébrée par l'oncle de la mariée, le Père Maurice McMahon, de Cluny.

Le chant, exécuté par M. Lucien Paradis, oncle de la mariée, fut très bien réussi. Un somptueux banquet fut servi à l'école régionale, suivi d'une danse dans la soirée avec l'orchestre de Léo Lambert. M. François McMahon agissait comme maître de cérémonie.

M. Mike McMahon, grand-père de la mariée, Mme Lucienne Paradis, grand-mère de la mariée, et Mme Rothwell, grand-mère du marié, étaient à la noce ainsi que de nombreux amis et parents qui sont venus de la Colombie Britannique, d'Edmonton, de Fort Saskatchewan, de Lethbridge et de Calgary.

De retour de leur voyage de noces vers l'océan Pacifique, le nouveau couple s'établira à Calgary.

Nos sincères félicitations à ce jeune couple.

QUEL HÉRITAGE!

A part du discours du président de l'ACFA régionale de St-Paul, M. René Amyotte, le "Heritage Day", journée folklorique qui veut souligner les origines ethniques de la population albertaine, aura été totalement en anglais.

La fête s'est déroulée au "Recreation Centre" de St-Paul et elle n'a duré que quelques heures: de 13h. à 17h. environ, et elle a attiré trente-cinq personnes, la plupart du premier ou du troisième âge.

Sans la présence des francophones, elle aurait été pur désastre. Deux jeunes filles de Saint-Paul, Mlles Faucher et Labrie, ont exécuté une danse folklorique. Mme Gertrude Larochelle, accompagnée de Sr Madeleie Beaudry, a exécuté une de nos belles chansons de folklore canadien, et Mlle Pauline Lafortune remporta le prix pour son costume. La cuisine canadienne-française a fait le délice des visiteurs.

Dans son discours, M. René Amyotte a souligné que la langue et la culture canadiennes-françaises ne seraient pas préservées par cette seule journée folklorique. C'est l'usage du français dans la vie courante (dans les écoles, dans le commerce, à la maison) qui permettra sa survie, a-t-il dit.

L'organisateur de cette journée, M. Rod Hardie, avait mis la main sur plusieurs objets anciens: vieux rouets, vieilles radios, etc qui ont attiré la curiosité des visiteurs. Cependant il est déplorable qu'on se soit limité à l'usage de l'anglais dans tous les discours, alors que M. Amyotte, avec la peut-être "trop grande politesse des francophones d'ici", s'est exprimé dans les deux langues officielles du Canada.

Après cette presque faillite "multi-culturelle", on est en droit de se demander s'il vaut la peine de célébrer ce "Heritage Day" ou si chaque ethnie ne devrait pas fêter seule ses propres origines.

Une francophone concernée...

UNE PENSÉE POUR L'HIVER DÉJÀ!

(Photo: Le droit, 30 juillet 1976)

L'influence indienne

On détecte une influence indienne dans ce manteau de lainage brun, rouille, poil de chameau. C'est une création de Marielle Fleury, de Montréal, pour Sport Togs. Comme détails importants, on remarque la passementerie et les fermetures à cabillots.

L'inflation notre ennemi commun!

Eh! oui, l'inflation, c'est l'ennemi à abattre par tous: vous, moi, les administrations locales, les affaires et l'industrie, les syndicats et la Commission de lutte contre l'inflation.

Comme tous le savent maintenant, la CLI est chargée de voir à ce que les salaires et bénéfices ne montent pas au-delà de limites raisonnables; de plus, elle surveille de près le prix des aliments qui affecte si directement le consommateur.

Dans quatorze grandes villes canadiennes, comprenant Whitehorse et Yellowknife, les agents de la Commission recueillent des renseignements dans cinq grands supermarchés de la plupart de ces villes, chaque mercredi ou jeudi. Dès vendredi, ces renseignements parviennent à Ottawa où ils sont analysés, codés et entrés dans un ordinateur pour le calcul de l'indice. Les résultats sont publiés chaque mois.

L'indice couvre soixante-huit produits alimentaires de marque nationale, dix-huit produits de marque maison et vingt-six produits non alimentaires. Il va même plus loin en avertissant les gens du prix normal du panier de provisions d'une famille de quatre personnes.

"Cette enquête permet à la CLI de connaître immédiatement les variations de prix des produits alimentaires dans les supermarchés de toutes les provinces. Elle nous fournit des renseignements précieux pour les enquêtes que nous menons à la suite des plaintes des consommateurs" fait remarquer l'économiste Bruce Huff, détaché du ministère de l'Agriculture et responsable de la section de l'analyse économique et des enquêtes sur les prix au sein de la Division des produits alimentaires et de l'agriculture.

"Le système est très souple, ce qui nous permet d'affecter rapidement nos agents à d'autres tâches, si besoin est. Ainsi, nous étudions actuellement les modifications de prix unitaires consécutives à l'introduction du système métrique" ajoute-t-il.

Ultérieurement, la Division publiera un indice des prix de gros des produits alimentaires. Grâce à la collaboration de cinquante-quatre compagnies de transformation de quatorze villes, la CLI a obtenu les prix de cent soixante-treize produits sur une base hebdomadaire et ce, pendant plusieurs mois. Les programmeurs mettent actuellement au point des indices à neuf éléments et, dès la fin de l'été, la Commission sera en mesure de publier chaque mois l'indice des prix de gros.

Sous la Direction de M. Huff, une équipe de quatre économistes étudie les mouvements de prix à partir de la ferme, jusqu'aux opérations de gros et de détail. En observant les écarts de prix entre les marchés ainsi que les perspectives générales des prix des produits, ils pourront prévoir ou évaluer rapidement les variations de prix sur les marchés de gros et de détail.

Vous trouverez avec le présent exemplaire de *Renseignements au consommateur* un exemplaire de la nouvelle brochure de la CLI intitulée "votre guide de lutte contre l'inflation". Cette brochure renferme une liste de produits et services qu'un consommateur achète régulièrement et paient d'autres frais que les citoyens soient en tant que contribuables, syndiqués, etc. . . Elle identifie les trois niveaux de gouvernement, fédéral, provincial et municipal, qui ont une certaine responsabilité à l'égard des prix ou des tarifs.

Cette brochure présente aussi une liste détaillée pour tout le Canada des noms et adresses où les consommateurs peuvent écrire pour obtenir de plus amples renseignements sur les biens et services quotidiens dont ils ont besoin ou pour formuler des plaintes contre les prix exigés.

Nous vous encourageons à reproduire tout ou partie de cette brochure afin d'en faire bénéficier vos lecteurs ou vos membres. La brochure est également disponible gratuitement en édition française ou anglaise, à l'adresse suivante:

Commission de lutte contre l'inflation
C.P. 1756, Succursale postale "B"
Ottawa, Ontario
K1P 6B1

CONCOURS du FRANCO

Participez à notre concours mensuel et gagnez de magnifiques livres. Il suffit de répondre correctement aux cinq questions que nous vous posons et dont les réponses sont dans le FRANCO de cette semaine. N'oubliez pas d'indiquer votre choix de livre. Adressez vos réponses au FRANCO avant le 1er septembre.

QUESTIONS:

1. Quand aura lieu le tournoi de pêche de Bonnyville?
....
2. Quel est le numéro de téléphone du T.F.E. d'Edmonton?
....
3. Comment s'appelle la troupe de danse folklorique de Saint-Paul?
....
4. Qui est le nouvel instructeur des "Expos"?
....
5. Qui est James Higgins?
....

NOM: ....

ADRESSE: ....

CHOIX DE LIVRE: ....

GAGNANTS DU DERNIER CONCOURS:

Brigitte Dargis, St-Vincent
Mme Céline Langlois, Tangente
Marie L. Monfette, Falher

CHOIX DE LIVRE

POESIE

Une symphonie inachevée (Mémoires - Wilfrid Pelletier)
Variation sur la pierre (Michel Van Schendel)

ROMANS

Les Pierrefendre (Yvette Naubert)
Joey tue (Joey en collaboration avec D. Fisher)
Bank (Arthur Hailey - traduit par Yves Malartic)
Formentera (Roy MacSkimming)
Les grimaces (Jean F. Somcynsky)

THEATRE

Julius Caesar (Traduit pas Jean-Louis Roux)
Nouvelles Saynètes (Suzanne Marot)

DIVERS

La prochaine révolution (Léon Dion)
Le football (Jean Séguin)
Recettes pour maigrir (Dr Jean-Paul Ostiguy)
Initiation au système métrique (Louis Stanké)
Les maudits journalistes (Solange Chaput-Rolland)
Les assoiffés du crédit (Fédération des ACEF)
Sans viande et sans regrets (Frances Moore Lappé)
Voir clair au jeu de dames (Henri Tranquille)
Dossier Untel (Jean-Paul Desbiens)
Les six fondateurs de l'eglise (Emile Gervais)
Techniques du tennis (Ellwanger)
Les allergies (Dr. Pierre Delorme)

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 30 juillet 1976

DEUXIEME PARTIE

OTTAWA (ONTARIO)

LE 8 SEPTEMBRE 1976, 9h.00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 8 septembre 1976 à l'Hôtel Skyline, Ottawa (Ontario) afin d'étudier ce qui suit:

ALBERTA EDUCATIONAL COMMUNICATIONS CORPORATION, SUITE 400, 11010, 142ième RUE, EDMONTON (ALBERTA). T5N 2R1

Edmonton (Alberta) - 750528200

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion du CKUA Edmonton (Alberta) qui expire le 30 septembre 1976.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

Suite 400
11010, 142ième Rue
Edmonton (Alberta)

ALBERTA EDUCATIONAL COMMUNICATIONS CORPORATION, CENTRAL SERVICES, SUITE 400, BARNETT HOUSE, 11010, 142EME RUE, EDMONTON (ALBERTA). T5N 2R1

Edmonton (Alberta) - 751249400

Demande présentée en vue de renouveler les licences de radiodiffusion de CKUA-FM-2 Lethbridge et les stations MF approuvées à Peace River et à Grande Prairie (Alberta), qui expirent le 30 septembre 1976.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

5ième étage
10526, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 1Z7

Access TV South
1611 nord-ouest, 29ième Rue
Calgary (Alberta)

Département de l'expansion commerciale
et des relations publiques
Hôtel de ville
Ville de Lethbridge (Alberta)

Hôtel de ville
10024 - 101ième Rue
Peace River (Alberta)

Hôtel de ville
9902 - 101ième Rue
Grande Prairie (Alberta)

RENSEIGNEMENTS A PROPOS DES DEMANDES

Droit d'information: En vertu des règles de procédure du Conseil concernant les audiences publiques, quiconque s'intéresse à une demande peut déposer une intervention écrite auprès du Conseil afin d'appuyer une demande, de s'y opposer ou de suggérer qu'elle soit modifiée. D'autre part, quiconque le désire peut déposer une plainte ou autre auprès du Conseil concernant des questions de radiodiffusion qui seront étudiées lors de l'audience publique.

De telles interventions ou représentations devront comprendre le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne soumettant le document et devront être expédiées au bureau du soussigné, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Toutes les interventions et représentations concernant des questions qui seront étudiées lors de l'audience publique devront être déposées au plus tard le 24 août 1976.

D'autre part, toutes les interventions et représentations concernant toute demande d'un requérant figurant dans cet avis devront être signifiées au requérant intéressé directement ou par lettre recommandée au plus tard le 24 août 1976.

Il faudra joindre à la copie adressée au CRTC le récépissé de la poste, le reçu du messager ou autre preuve attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

Bien qu'il n'y ait pas de forme particulière à suivre dans les interventions, les règles de procédure du Conseil exigent que les interventions fassent état des intérêts de l'intervenant et comprennent un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou suggère de la modifier.

Examen des documents: Quiconque le désire peut examiner les demande soit au siège du CRTC, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario), soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

Procédure (audience): Les règles de procédure du CRTC qui stipulent les droits et les obligations des partis intéressés sont disponibles à l'endroit suivant:

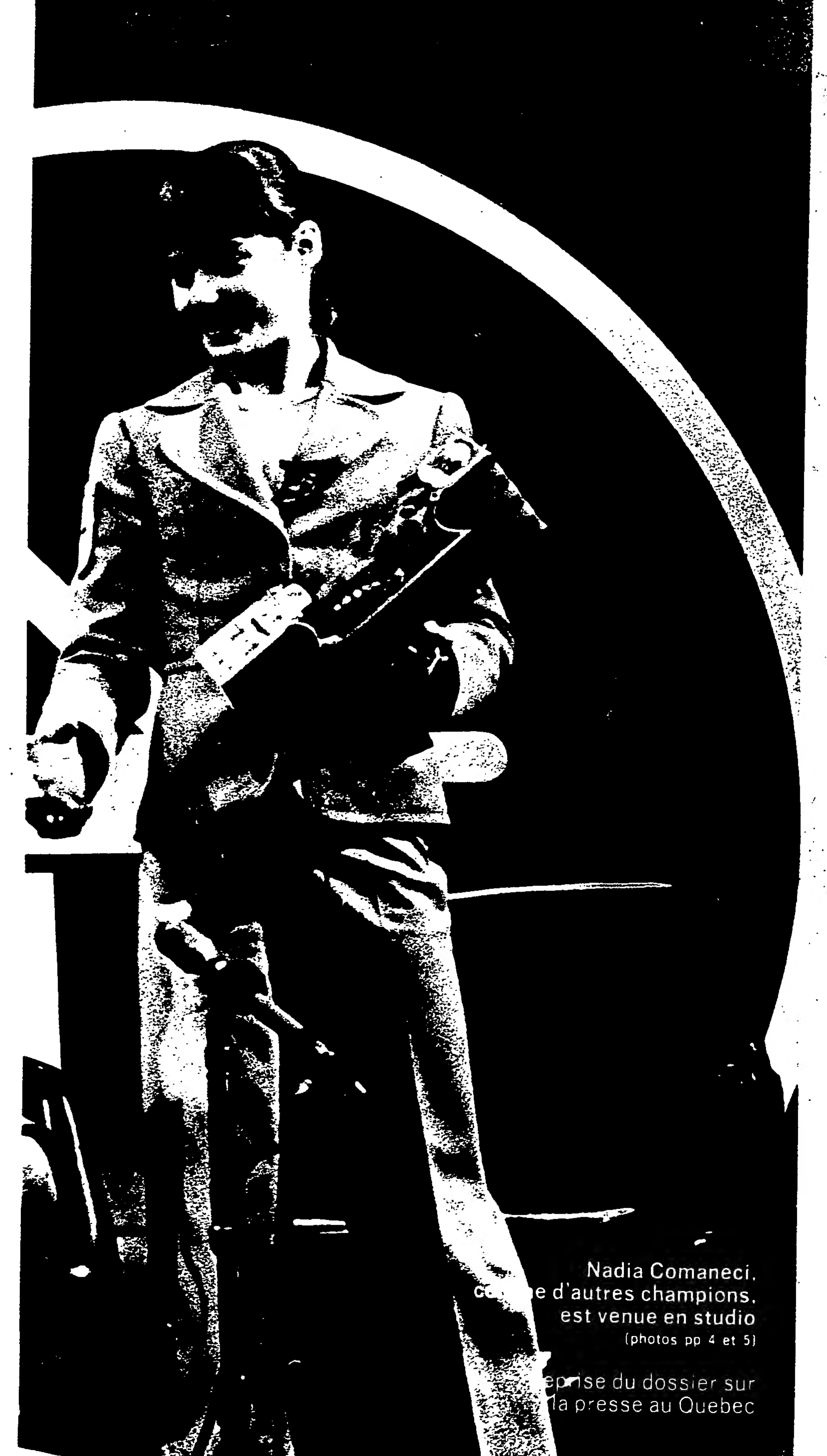
Centre d'Edition
Imprimerie et édition
Ministère des Approvisionnements
et services
270, rue Albert
Ottawa (Ontario)

Renseignements: Pour obtenir de plus amples renseignements à propose des demandes qui seront étudiées au cours de l'audience, prière de communiquer avec le CRTC par courrier ou en téléphonant aux numéros (613) 996-2294 ou 995-6957.

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Ici Radio-Canada

Volume 10
numéro 34

Semaine du 14
au 20 août 1976

Programme
de la télévision

Jeunesse

Une fenêtre sur le monde
le samedi, 20h30

Images d'Europe, d'Afrique et de Chine

Du 14 août au 4 septembre, **Une fenêtre sur le monde** nous offrira des images provenant du Dahomey, de la Chine de Mao, de la Suisse et de la Mer du Nord.

Voici un aperçu de chacun de ces quatre films qu'on peut voir le samedi à 18 heures.

0288 va à la pêche, le 14 août.
Entre la Belgique et l'Islande, la vie rude et active de l'équipage d'un bateau de pêche.

Ce documentaire d'origine belge a été produit dans le cadre de la série **100 millions de jeunes**, grâce aux échanges de l'Union Européenne des Radiodiffuseurs.

Le Dahomey, le 21 août.
Nicolas est un jeune Dahoméen âgé de 11 ans. Il nous présente sa famille ainsi que les membres de sa tribu qui vivent sur une lagune, dans une maison sur pilotis. Chacun des citoyens du village vit de la pêche, principale activité économique au Dahomey.

Ce documentaire a été coproduit par Radio-Canada et l'UNICEF, dans le cadre de la série **Les enfants du monde**.

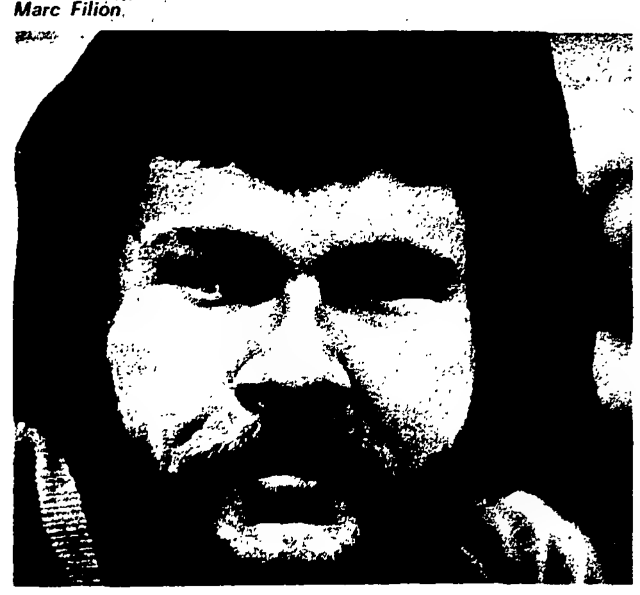
China Something Else (version française), le 28 août.
Un des premiers reportages réalisés en République Populaire de Chine, après qu'Ottawa et Pékin eurent établi des relations diplomatiques. Ce film rappelle la visite effectuée par un groupe d'étudiants de la Colombie-Britannique dans le pays de Mao.

Ce documentaire a été produit par CBUT, le poste de Radio-Canada à Vancouver, et réalisé par Doug Gillingham.

Dans une voie du creux du Van, le 4 septembre.
Nous suivons deux jeunes Suisses lors d'une ascension de 200 mètres dans le Jura. Empruntant la voie qu'on appelle *La Paratonnerre*, ils pratiquent devant nous un sport dangereux mais exaltant.

C'est là-dessus que se terminera **Une fenêtre sur le monde**, série que réalise Louise Collette et qu'anime Marc Filion.

Marc Filion



Défi
le samedi, 22h00

Défis de Québécois en Grèce et d'une Haïtienne à Montréal

Les trois derniers épisodes de la série **Défi** nous offrent la possibilité de voir deux Québécois poursuivant des expériences nouvelles à l'étranger de même qu'une jeune Haïtienne installée au Québec.

Voici une brève description de chacun des trois épisodes à venir:

Montréal, Athènes... aller-retour le 14 août.
Troisième secrétaire et vice-consul à l'ambassade du Canada à Athènes, Louis Guay est âgé de 23 ans. Son idéal? Participer à la vie de son pays en s'attachant à des problèmes d'ensemble, à des questions qui touchent différentes communautés du monde.

Il nous fait partager sa manière personnelle d'envisager sa carrière et quelques moments de sa vie athénienne, de cette étape de deux ans que représente pour lui la Grèce.

Haïti, le 21 août.
Née à Haïti, Mireille Metellus est arrivée au Québec à l'âge de 15 ans. Elle s'est parfaitement intégrée à son pays d'adoption, où elle a passé son adolescence.

Pourtant, un jour, Mireille commence à s'interroger sur sa double identité. Qu'est-ce que cela signifie être une Haïtienne qui vit au Québec? Peut-on vivre une réalité et laisser tomber l'autre?

C'est en regardant dans sa vie quotidienne que Mireille tente de répondre à ces questions.

Il était une fois en Crête, le 28 août.
A première vue, on pourrait dire qu'elle a «démissionné» de la société nord-américaine. Toutefois, si elle a quitté l'Amérique, c'est pour donner un sens plus simple et plus profond à ses gestes, c'est pour retrouver ses racines, son véritable monde intérieur.

C'est en Crête et plus particulièrement dans un village de Crête qu'elle s'est arrêtée et retrouvée. Diane Moreau nous raconte l'histoire de son défi.

Voilà qui complètera la deuxième saison de **Défi**, que l'on peut voir à la chaîne française de Radio-Canada, le samedi à 19 h 30.

Cette série a été produite par Nicole Duchesne, Anik Dousseau et Daniel Bertolino, de Via le Monde Canada, pour le compte du Service des émissions Jeunesse de Radio-Canada.

Anik Doussau



l'occasion du centenaire de leur village. — «Les Jerseais en Gaspésie». M. et Mme Hedley et M. Michel de Paspébiac parlent de leur arrivée en Gaspésie et de l'île Jersey. — «Les Jeunes Gaspésiens en voyage». Témoignages d'un groupe de jeunes Gaspésiens qui ont visité plusieurs pays. — «Edgar Gervais, sculpteur». M. Gervais a trouvé une pierre qu'on appelle albâtre oriental et qui se prête bien à la sculpture. Animatrice: Mireille Guité. Réal.: Yvon Chouinard.

14h30 CINÉMA ●
A pied, à cheval et en spoutnik. Comédie réalisée par Jean Dreville, avec Noël Noël, Denise Grey et Darry Cowl. Un homme atteint d'amnésie à la suite d'un accident, est en repos à la campagne. La cabine d'un spoutnik atterrit près de chez lui et voici qu'en sortent un chien et une souris. Il croit reconnaître dans le chien russe son propre chien disparu et ne veut plus s'en défaire (Fr. 58).

16h00 SÉSAME

16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
«Les Baguettes chinoises».

17h00 CE SOIR
Téléjournal national et régional

17h30 BASEBALL
Directement du Stadium Veterans de Philadelphie, les Expos de Montréal visitent les Phillies de Philadelphie. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Recherches et statistiques: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.

En cas de pluie:

CINÉ-SOLEIL ●
Les Feux de la rampe. Comédie dramatique réalisée et interprétée par Charles Chaplin, avec Claire Bloom, Buster Keaton, Sidney Chaplin, Marjorie Bennett, Wheeler Dryden, Snub Pollard et Charlie Chaplin Jr. Calvero, un vieux clown alcoolique qui ne fait plus rire, sauve du suicide une jeune danseuse qui se croit paralytique, lui redonne confiance, en fait une étoile, puis retrouve finalement le succès (USA 52).

et

Les Saisons: l'été. Documentaire réalisé par Paul Vermieren.

OU

Sur un arbre perché. Comédie réalisée par Serge Korber, avec Louis de Funès, Géraldine Chaplin, Olivier de Funès et Paul Préboist.

20h00 DOSSIERS
«L'Histoire de la presse québécoise», **3e de 4**: De 1884 à 1945. M. Paul Sauriol, journaliste et éditorialiste au Devoir, de 1928 à 1971, décrit le métier de journaliste pendant les années 20. Texte: Yvan Lamonde. Réal.: Pierre Valcour, de Ciné-Mundo.

20h30 JO GAILLARD
«L'île aux souvenirs». En abordant l'île St-Armel au large de la Bretagne, la Marie-Aude touche un écueil non indiqué par une bouée. Sur l'île où il a passé son enfance, Jo retrouve des pêcheurs aigris, criant vengeance contre les gros exploitants. Réal.: Christian-Jaque.

21h30 LA CUISINE D'AILLEURS
Juliette reçoit Jacques Folch-Ribas de La Catalogne en Espagne. Au menu: «Zarzuela».

22h00 ICI ET LÀ
«Les Baleines du St-Laurent». Traduction française: Michelle Tisseyre. Narrateurs: Hélène Lasnier, Louise Laprade et Jean Deschamps. Réal.: Henrietta Thiessen.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 C'ÉTAIT HIER
«Guérilleros». L'Amérique du Sud, continent des inégalités sociales et économiques est en grande partie dominée par des dictateurs eux-mêmes à la solde des Etats-Unis. Dix ans de lutte inorganisée et durement réprimée y a donné naissance aux desesperados d'aujourd'hui.

24h00 CINÉMA ●
Le Paradis sur terre ou Les Joyeux Fantômes. Comédie réalisée par Antoni Pietrangeli, avec Marcello Mastroianni, Sandra Milo et Vittorio Gassman. Une famille de fantômes qui comprend deux ou trois générations inventent tous les trucs possibles pour empêcher la rénovation d'un vieux château (It. 60).

JEUDI

19 août

10h15 EN MOUVEMENT
«Fessier». Les relations sexuelles et la longévité. Participation de Micheline.

10h30 FABLIO, LE MAGICIEN
«Le Chêne et le roseau».

10h45 LA SOURIS VERTE ●

11h00 CONSEIL-EXPRESS
Horticulture: les méthodes de conservation des fleurs coupées, avec Paul Pouliot. Bricolage, avec Daniel Bergeron. Graphoanalyse, avec Marguerite Paquet.

11h30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
«La Ronde des marais». Les marais du sanctuaire naturel de Bhâgalpur, en Inde, sont le rendez-vous de nombreux oiseaux marins, échassiers ou autres.

12h00 FRANCIS AUX PAYS DES GRANDS FAUVES
«Les Bords du Nil».

12h30 MON PAYS, MES AMOURS
«La Passion selon Tranquille». Documentaire réalisé par Jean Lepage, avec Henri Tranquille, Alfred Pellan, André Ménard et Victor Lévy-Beaulieu. Henri Tranquille est un libraire d'une essence spéciale. Quelques amis et lui-même parlent de sa passion littéraire.

13h00 SUR DES ROULETTES
De Jonquière. Animateur: Gilles Pellerin; coanimateur: Jean Ducharme. Réal.: André Bouchard.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 RÉSEAU-SOLEIL
De Jonquière. «Les Environnements démontables», avec M. Denis Tremblay, un artiste de Chicoutimi. — Une rencontre avec Linda Georgeff, mécanicienne, préposée à l'entretien des avions supersoniques CF-5 à la base militaire de Bagotville. — «Le Parachutisme et la chute libre», au centre de parachutisme d'Alma en compagnie de l'inspecteur Régis Normandeau. Animatrice: Lison Hovington. Recherches: Louiselle Tremblay. Réal.: Claude Bérubé.

14h30 CINÉMA
Ton ombre est la mienne. Drame réalisé par André Michel, avec Jill Hayworth, Michel Ruhl, Ruos Vanny et Marcel Pagliero. Une orpheline de guerre a grandi dans une famille cambodgienne. Son frère la retrouve et l'enlève afin de lui faire connaître son monde, le monde occidental (Fr.-It.).

16h00 SÉSAME

16h30 LE PIRATE MABOULE
«Le Roi de la sardine».

17h00 LA FEUILLE D'ÉRABLE
«Les Acadiens». (Pierre et André Bellerose, 1758). Le major Evans a reçu du gouverneur de l'Acadie, la mission de nettoyer ce pays de tous les résistants qui ont échappé à la déportation. Pierre et André Bellerose ont réussi à s'échapper et à fuir dans les bois avec un groupe de résistants. Avec Andrée Lachapelle, Yves Létourneau, Guy Godin, Jean Leclerc, Francine Dionne, Lionel Villeneuve, Gaétan Labrèche, Louis Aubert, Patrick Peuvion, Jérôme Tiberghien, Christian Delmas, Pat Gagnon, André Robert et Dominique Lefort. Réal.: Jean-Louis Colmant.

18h00 CE SOIR
Téléjournal national et régional

18h30 DOSSIER
«L'Histoire de la presse québécoise», **(dernière de 4)**. De 1945 à nos jours. L'évolution de notre presse, d'un angle économique. Invités: Gérard Filion et Claude Ryan, successivement directeurs du Devoir; Elzéar Lavoie, professeur d'Histoire à l'université Laval; Jacques Hébert, fondateur du journal Vrai; Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada en France; Jean-Louis Gagnon, ambassadeur du Canada à l'UNESCO; Gérard Cellier, directeur de l'information au Journal de Montréal et Yves Michaud, directeur du Jour. Réal.: Pierre Valcour, de Ciné-Mundo.

19h00 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
Avec Bruno Berussi, Robert Coithier, Rae Brown et Pat John. «Tizzy».

19h30 ARSÈNE LUPIN
«Double jeu». La jeune femme du vieux Baron Wiesenbourg est inculpée du meurtre de son amant, le maître de manège de l'écurie du baron.

20h30 LES GRANDS FILMS
Le Baiser papillon. Comédie réalisée par Hy Averback, avec Peter Sellers, Leigh Taylor-Young et Joyce Van Patten. Un jeune avocat a un frère qui vit au milieu des hippies avec une petite amie. A l'occasion du décès d'un ami, il va annoncer la nouvelle à son frère qu'il ramène avec son amie. Il loge celle-ci chez lui et s'en éprend au grand mécontentement de celle qu'il fréquente depuis longtemps (USA 68).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 JASON KING
«Les Chiffres qui donnent la mort». Forcé par les Services Secrets de Sécurité de collaborer à mettre fin aux acivités d'un Syndicat du Crime, Jason s'immisce dans la place sous le nom et l'apparence d'un certain Ruben Mikklos.

24h00 CINÉMA
La Femme écarlate. Comédie réalisée par Jean Valère, avec Monica Vitti, Robert Hossein et Maurice Ronet. Une jeune femme a été dépossédée de l'entreprise familiale par son directeur commercial. Elle se donne huit jours de folle vie avant d'en finir. Elle hésite entre deux solutions: tuer le scélérat ou se suicider (Fr. 68).

VENDREDI

20 août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Le volume hebdomadaire d'entraînement et les progrès. Participation de Michel Bouchard.

10h30 SATURNIN
«Silver City».

10h45 LA SOURIS VERTE ●

11h00 CONSEIL-EXPRESS
Les Cours post-nataux. Film et entrevue avec le docteur Madeleine Blanchet.

11h30 LE MONDE DE LA CARICATURE
«L'Humour à travers le monde». Secondé par Paul Dupuis, Marc Laurendeau, le père Ambroise Lafortune et Robert Choquette, Normand Hudon démontre la différence entre l'humour anglais et l'humour américain, l'humour français et l'humour québécois.

12h00 UN ENFANT PARMI TANT D'AUTRES
«Georges et Claude, d'Athènes».

12h30 LE VIEUX MONTRÉAL
«Sault Récollet».

13h00 SUR DES ROULETTES
De Rouyn. Animateur Gilles Pellerin; coanimateur: Marc Rouleau. Réal.: Michel Plante.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 RÉSEAU-SOLEIL
De Rouyn. Thème: «Le Cinquantenaire de Rouyn-Noranda». Mme Annette Gauthier a fait des personnages représentant les premières personnes qui sont arrivées à Rouyn-Noranda. — M. Léon Dumoulon nous raconte dans quelles circonstances la maison Dumoulon fut le premier bureau de poste et le premier magasin général. — Les Segments sont complétés par Rouyn 1926-1976: l'ambiance et l'atmosphère des villes-soeurs, l'arrivée de trappeurs sur le Lac Osiscoe et portage jusqu'à la grosse noce où les nouveau époux bénis selon les rites de 1926 mangent leur repas de noces en compagnie des citoyens présents. Recherches: Andrée Barrette. Animatrice: Lucie Berthiaume. Réal.: Marcel F. Garneau.

14h30 CINÉMA
Le C.I.A. mène la danse. Film réalisé par Marco Vicario, avec Rossana Podesta, Philippe Leroy, Gastone Maschin et Maurice Poli. La C.I.A. confie au Professeur et à ses élèves le soin d'enlever le Général Président d'une île insoumise et de le remettre entre leurs mains. Le Professeur en profite pour mener à bien une opération secondaire dans son intérêt personnel (Fr.-it.-esp. 66).

16h00 SÉSAME

16h30 POUR TOUS
Et le vert paradis. Comédie réalisée par Waris Hussein, avec Mark Lester, Jack Wild, Tracy Hyde et James Cossins. Un jeune se lie d'amitié avec un condisciple issu d'un milieu défavorisé. Ce lien d'amitié est cependant compromis par l'intérêt sentimental que porte le jeune garçon à une fillette de son âge (Brit. 70).

18h00 CE SOIR
Téléjournal national et régional

18h30 DOSSIER
«Les Maîtres du golfe ou les Heures tranquilles de l'abondance». Reportage tourné dans les émirats du golfe arabo-persique, principalement à Abou Dhabi, Dubaï et Sharia, où les Arabes de ces régions ont un revenu, per capita, le plus élevé au monde. Reporter: Pierre Nadeau. Images: Réal Renaud. Réal.: Claude Sylvestre.

19h00 ENCORE DEBOUT
De Moncton. Variétés présentées par Calixte Duguay. Inv.: Marie-Paule Martin et Roland Michaud. M.-P. Martin: «Si j'avais à renaître» et «Il me reste un pays». R. Michaud: «Gai Matelot» et «P'tit pit à Mathieu». C. Duguay: «Petit Pierrot». Réal.: Pierre LeBlanc. Mise en ondes à Montréal: Pierre Day.

19h30 MARCUS WELBY, M.D.
«Ni fleurs, ni couronnes». Avant un voyage en Afrique, une jeune mère de famille subit un examen gynécologique. Les tests du laboratoire signalent la présence d'un cancer de l'utérus, sans toutefois de métastases.

20h30 HORS SÉRIE
Lucien Leuwen. D'après le roman de Stendhal. **5e de 7**: Désespéré d'avoir, croit-il, été trompé par Bathilde de Chasteller en fait, tous deux victimes d'un machiavélique stratagème du docteur du Poirier. Lucien Leuwen a déserté son régiment et rejoint son père, un riche banquier parisien.

21h30 LA CONVENTION RÉPUBLICAINE
Bilan de la Convention républicaine 1976. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Gérard-Marie Boivin et Paul Racine. Réal.: Lyse Distexhe.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
Lune de miel aux orties. Comédie réalisée par Cy Howard, avec Béatrice Arthur, Bonnie Bedelia, Michael Brandon et Richard Castellano. Dans une noce, plusieurs invités sont aux prises avec leurs problèmes d'ordre conjugal (USA 71).

LUNDI

16 août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». La sensibilité de l'organisme au stress. Participation de Lise.

10h30 OUM, LE DAUPHIN
Dessins animés. Les aventures fascinantes de deux enfants et d'une ribambelle d'animaux.

10h45 LA SOURIS VERTE ●
Chansons, contes, jeux et bricolage, avec Louisette Dussault. «Le Castor».

11h00 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Animatrice: Claudette Lambert. Me Pierre Langevin et Me André Roy nous parlent des autos usagées. L'achat d'une voiture usagée. La recherche d'un garagiste. Les vendeurs particuliers. La précaution à prendre. La garantie conventionnelle. Le financement. Les secours judiciaires. Réal.: Marcel Lamy.

11h30 NANNY
Comédie avec Juliet Mills, Richard Long, David Doremus, Trent Lehman et Kim Richards. «La Maison hantée». Le cerf-volant de Prudence reste accroché à une fenêtre du deuxième étage d'une maison abandonnée. En tentant de le récupérer, Butch et sa soeur sont témoins de phénomènes qui les persuadent de la présence d'un fantôme.

12h00 CHER ONCLE BILL
En vedette: Brian Keith, Sebastian Cabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Kathy Garner. «Un petit héritage».

12h30 DU SIMPLE AU MULTIPLE
«A loisir». Comparaisons amusantes entre les façons anciennes et modernes de combler des loisirs de plus en plus nombreux.

13h00 SUR DES ROULETTES
Jeu questionnaire de la langue parlée. D'Ottawa. Animateur: Gilles Pellerin; coanimateur: Jean-Bernard Rainville. Réal.: Jacques Renaud.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Myra Cree.

13h35 RÉSEAU-SOLEIL
De Rimouski. Thème: «Les travailleurs de l'est du Québec qui travaillent à la baie James». Pour les Québecois, la baie James c'est un peu le bout du monde. Nous rencontrons des travailleurs du Bas du Fleuve. Certains font partie du personnel cadre et habitent donc avec femme et enfants. D'autres, ouvriers de la construction sont séparés de leur famille. Nous rencontrons également les femmes qui restent seules à la maison avec les enfants. Inv.: Michèle et Martin Chénard, Mme Anny Bernatchez, M. et Mme J.-P. McKinnon, M. et Mme Louis Gallant, M. et Mme Lavoie, M. et Mme Adrien Lapointe et Jean-Marc Côté, Directeur des loisirs. Recherches et animation: Suzanne St-Pierre. Réal.: Viateur Lavoie.

14h30 CINEMA ●
Nous irons à Paris. Comédie musicale réalisée par Jean Boyer, avec Ray Ventura et son orchestre, Philippe Lemaire, Max Elloy et Françoise Arnoul. Mise sur pied d'une radio clandestine: radio X. Plusieurs mécontents de la radiodiffusion française s'unissent et, avec le concours de Ray Ventura, réussissent si bien qu'ils sont reçus en héros à leur arrivée à Paris (Fr. 49).

16h00 SÉSAME

16h30 MARIE QUAT'POCHES ●
En vedette: Jani Pascal. Les mille et une espiègleries d'une petite fille. «Les Emeraudes en papillotes».

17h00 DOSSIERS
«L'Histoire de la presse québécoise». Les grandes étapes du développement de la presse au Québec, des origines à nos jours. Témoignages d'historiens et spécialistes de l'information au Québec. 1re de 4: «Des origines à 1805». Texte: Yvan Lamonde. Réal.: Pierre Valcour, de Ciné-Mundo.

17h30 CE SOIR
Téléjournal national et régional

18h00 FOOTBALL CANADIEN
En direct du parc Lansdowne d'Ottawa, les Alouettes de Montréal visitent les Rough Riders d'Ottawa. Commentateurs: Pierre Dufault et Winston McQuade. Analyste: Pierre Dumont. Réal.: Jacques Viau.

20h30 DAVID COPPERFIELD
Feuilleton tiré du roman de Charles Dickens et adapté par Hugh Whitemore. Réal.: Joan Craft. Avec David Yelland, Anthony Andrews, Arthur Lowe, Patience Collier et Martin Jarvis. 3e de 6): David a été adopté et éduqué par sa tante Betsey. Il fait la rencontre, par hasard, de son vieil ami et protecteur, Steerforth.

21h30 GENIE EN HERBE



Jeu questionnaire. Demi-finale. Winnipeg contre Montréal. Animateur: Pierre McNicoll. Juge: Jean Moreau. Réal.: Olivier Caron. CBOFT-Ottawa.

22h00 PULSION
Spectacle enregistré à l'Odéon de l'Université d'Ottawa. Inv.: Le groupe Breton et Cyr et Anne Joyal. Breton et Cyr: «Les Gars de par chez nous», «M'en revenant de la jolie Rochelle». «Le Petit Chasseur». «Complainte de Rose Latulippe» et «La Violette». A. Joyal: «Star». «Mon amour de la rue d'à côté» et «Harmonie». Orch. dir.: Richard Grégoire. Animatrice: Raymonde Provencher. Réal.: Frank Duval. Ottawa.



22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 RÉSEAU-SOLEIL
Reprise d'une émission de la semaine précédente.

23h35 CINÉMA
L'Amour physique. Drame réalisé par Tiziano Longo, avec Françoise Prévost, Gianni Macchia, Michel Bardinet et Monica Strebel. Un homme d'affaires de Rome conduit sa femme et sa petite fille à une station balnéaire en fin de saison. Elle subit l'assaut d'un jeune gardien de plage cynique et insolent et finit par succomber à ses avances. Ses relations avec le jeune homme lui révèlent des plaisirs insoupçonnés (It.-fr. 69).

MARDI

17 août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT

10h30 TOPINO

10h45 LA SOURIS VERTE ●

11h00 CONSEIL-EXPRESS
Mmes Gisèle Deschamps et Jacqueline Lamoie nous parlent des différents traitements esthétiques.

11h30 LA MAISON DES BOIS
Maman Jeanne entrevoit avec peine le départ inévitable d'Hervé, son pensionnaire préféré.

12h00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
«Le Cheval tranquille».

12h30 LA PORTEUSE DE PAIN
Maman Lison, après avoir consolé Lucie de son chagrin d'amour, lui fait comprendre que, pour le moment, son Clément est préoccupé à faire la lumière sur une situation qui l'intéresse.

13h00 SUR DES ROULETTES
De Trois-Rivières: Animateur: Gilles Pellerin; coanimateur: Normand Choquette. Réal.: Roland Fafard.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 RÉSEAU-SOLEIL
De Winnipeg. «Nos bons vieux temps». Un bref historique des us et coutumes d'antan sur le folkloré actuel et futur. — «Les Serpents». Dans les fossés d'Inwood, au nord-est de Winnipeg, des milliers de serpents se regroupent. Ce phénomène unique en Amérique du Nord fait l'objet de recherches scientifiques. — «Nord Dakota». Une visite aux gens du Nord Dakota à l'occasion du 200e anniversaire des Etats-Unis. — «St-Lazare». L'ouverture d'un réémetteur à St-Lazare est l'occasion rêvée pour visiter un petit village franco-manitobain. Animatrice: Marie Benoist-Martin.

14h30 CINÉMA
De l'animal à l'homme — Un entretien avec Konrad Lorenz. Documentaire réalisé par Jacques Brissot, avec Konrad Lorenz, éthologiste. D'où vient l'homme? Que fait-il dans l'univers? (Fr).

16h00 SÉSAME

16h30 LE MAJOR PLUM POUDING
«Le Secret de l'épage».

17h00 DANIEL BOONE
«Une reine courageuse».

18h00 CE SOIR

18h30 DOSSIER
«L'Histoire de la presse québécoise». 2e de 4: De 1805 à 1885. L'avènement d'une presse d'opinion identifiée à des groupes politiques, ethniques et religieux. Invités: les historiens Yvan Lamonde, Jean Hamelin, Jean-Pierre Wallot, le père Lucien Campeau, jésuite, l'auteur Jean-Paul Delagrave et Jean-Paul Bernard, prof. d'histoire à l'UQAM. Texte: Yvan Lamonde. Réal.: Pierre Valcour, de Ciné-Mundo.

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE WALT DISNEY
«Le Coyote de Nashville». Pour échapper à des hommes qui le pourchassent, Chico le coyote se réfugie à bord d'un train de marchandise et se retrouve à Nashville au Tennessee.

20h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal et Jean Besré. Participation d'Amulette Garneau, Robert Toupin et Yves Corbeil. Au cours de la nuit, Ginette et Lucien sont réveillés par un inconnu, face à leur lit, revolver en main. Réal.: Claude Désorcy.

20h30 ERREURS JUDICIAIRES
«Le Manteau de panthère». Avec Mireille Audibert, Cadine Constan et Me René Floriot. Réal.: Jean Laviron. Grâce à la soeur d'une victime de la drogue, une bande de traficants est condamnée. Le policier qui a guidé la jeune femme dans ses opérations l'épouse. Quelque temps plus tard, il est compromis dans une affaire de drogue qui sent la vengeance à plein nez.

21h00 LES MOHICANS DE PARIS
Feuilleton d'après Alexandre Dumas. 10e épisode: Gibassier tente d'intimider Mlle Hortense Fréval. Salvator, fils naturel de Pierre de Valgeneuse, rend une visite nocturne à son oncle.

21h30 DOCUMENTS
«Les Nations unies, organisme utile ou pas?» Rencontres avec les ambassadeurs à l'Onu des pays suivants: Liban, Iran, Algérie, Sénégal, Pakistan, Israël, Ile Maurice, France, Arabie séoudite, U.S.A., U.R.S.S., Japon et Egypte, en plus du représentant de l'O.L.P. et du secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim. Rôle de l'Onu à notre époque; les problèmes soulevés par la présence à l'Onu de petits pays, du bloc qu'ils forment et du nouvel ordre économique qu'ils préconisent. Présentation et interviews: Pierre Olivier. Réal.: Gérald Renaud.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h50 NOUVELLES DU SPORT

23h00 AINSI VA LA VIE
Une sélection de **La Semaine verte** présentée par Jacques Houde. Texte: Jean Charlebois. Coord.: Claude Routhier. «Les Fermes à crevettes», élevage de crevettes en vase clos. — «Portrait d'un acériculteur», avec M. et Mme Raymond Lebel de St-Georges-de-Beauce. — «Agropouvoir», la fraude des grains aux Etats-Unis. Réal.: Gilles Perron.

24h00 CINÉMA ●
Le Procès. Drame réalisé par Orson Welles, d'après le roman de Franz Kafka, avec Anthony Perkins, Orson Welles et Romy Schneider. Un homme se réveille un matin pour s'entendre annoncer par des policiers qu'il est en état d'arrestation. Il n'arrive pourtant pas à savoir de quel crime on l'accuse. Il a beau se démener, tout semble se tourner contre lui (Fr.-it.-all. 62).

MERCREDI

18 août

10h10 OUVERTURE ET HORAIRE

10h15 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Nos capacités et nos puissances. Participation de Lise.

10h30 TUKTU
«Tuktu et les grands secrets».

10h45 LA SOURIS VERTE ●

11h00 CONSEIL-EXPRESS
Le Dr André Aubry, gynécologue, nous démontre comment on fait des coutures lors d'une intervention chirurgicale.

11h30 LA GRANDE AVENTURE
«Derniers vestiges de la préhistoire». Animaux et plantes des Iles Galapagos bornées de terres volcaniques qui constituent un véritable laboratoire vivant.

12h00 DOCTEUR DOOLITTLE
«Le Phénix de ces lieux».

12h30 DES GOÛTS, DES FORMES ET DES COULEURS
«La Musique». De tous les arts, la musique est peut-être celui qui est le mieux intégré à notre présent.

13h00 SUR DES ROULETTES
De Sherbrooke. Animateur: Gilles Pellerin; coanimateur: Rémy Charland. Réal.: André Poulin.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 RÉSEAU-SOLEIL
De Carleton. «Les Vieux de Caplan». M. Pierre Bourque, 96 ans et M. Frédéric Bernard, 90 ans racontent leurs souvenirs à

Les Beaux Dimanches

Qu'est-ce que t'en penses, toi?
le 15, 19 h 30

Robert Macaire
le 15, 20 h 00

Valse viennoise
le 15, 21 h 30

La liberté

Dorothée Berryman, Denyse Chartier, Marie-Louise Dion, Francine Tougas et Jean Besré composent la distribution de *La Liberté*, cinquième volet de **Qu'est-ce que t'en penses, toi?**, qui sera diffusé le 15 août à 19 h 30, à la chaîne française de Radio-Canada, aux **Beaux Dimanches.**

Emmanuel Charpentier a composé la musique de cette émission. Réjane Charpentier est l'auteur du texte, dans une réalisation de Gilles Sénécal.

Comme dans les autres émissions de cette série, les comédiens sont appelés à jouer plusieurs rôles.

Ils se joueront d'abord eux-mêmes, en 1976, avant de retourner aux années 1880 et 1900. Ils incarneront alors des rôles de professeur, élèves, garçon de table, chanteuse de Café-concert, suffragette, membres de l'Ordre du Bon Ton. Au début et à la fin, ils se retrouveront dans la peau des membres de la famille d'un homme d'Etat.

Jean Besré et Dorothée Berryman. Il est à la fine pointe de l'élégance masculine de l'époque, mais archi-conservateur dans ses idées. Elle est de la même époque que les dames de l'Ordre du Bon Ton, mais c'est une suffragette.



Dorothée Berryman, la suffragette, devant ces dames de l'Ordre du Bon Ton et le bel élégant; Denyse Chartier, Marie-Louise Dion, Jean Besré et Francine Tougas.



Le Paris de 1880

Une évocation du Paris des années 1880, avec tout ce que celà comporte de pittoresque, d'imprévu et de mystère, le Paris des montgolfières et des crinolines, enfin le Paris de Robert Macaire, tel sera le spectacle que nous verrons à la chaîne française de Radio-Canada le dimanche 15 août, de 20 heures à 21 h 30. Georges Neveu et Roger Kahane ont en effet adapté et réalisé pour la télévision le célèbre *Robert Macaire* de Frédéric Lemaître. On a réussi dans ce film à ressusciter une époque, à recréer une ambiance favorable aux entreprises les plus audacieuses.

Le principal personnage de cette histoire, Robert Macaire, est un truand, certes. Il ne se contente pas de voler, il tue avec la plus grande désinvolture. Il est aussi un anarchiste. Les «anars» étaient légion à l'époque. Mais celui-ci se distingue de la plupart des autres en ce qu'il est beaucoup plus roublard qu'idéaliste. Et puis il reste sympathique. C'est bien là le miracle. A la vérité, la seule cause que Robert Macaire défendra jusqu'au bout sera celle de sa propre ascension dans la société.

Robert Macaire met en vedette Robert Hirsch, dont le talent a conquis depuis longtemps le grand public. Les amateurs d'aventures, séduits par la prodigieuse carrière d'un gueux devenu homme du monde, ne voudront pas manquer *Robert Macaire*, à la télévision française de Radio-Canada, le 15 août à 20 heures, dans le cadre des **Beaux Dimanches.**

Robert Hirsch



La Valse

Quand, un certain jour, elle se présenta à Vienne, chez les Strauss, la valse était une belle demoiselle déjà courtisée dans les salons classiques. Elle jouissait du prestige d'avoir été remarquée par Haydn et Mozart et même le revêche Beethoven lui avait offert ses hommages. Elle était gracieuse et charmante, cependant réservée et d'une pudeur désarmante. Une seule fois, son coeur avait frémi, quand Schubert l'eût surprise dans un temps d'abandon.

Strauss s'éprit de cette grande fille distinguée. Et, elle se laissa séduire par l'ardeur de l'âme viennoise. Elle quitta les services d'Apollon et but à la coupe de Dyonisos. Là, elle devint indolente, voluptueuse, enivrante. Tellement irrésistible aussi, dans ses nouveaux attributs que tout Vienne voulant l'imiter, marcha dans ses pas.

En trois temps, cette enchanteresse triompha de l'Europe entière: point de bal ne se donna qu'elle ne fût l'hôte première. Elle était de toutes les fêtes. Elle enlaçait les princes, étreignait les rois.

Au premier élan de son rythme, avant même que les violons ne fissent entendre son chant, cette ensorceleuse soulevait les corps et grisait les âmes.

Elle emportait les foules dans le vertige de son tourbillon. Durant son règne, on eut plus d'oreilles que pour Valse qui conduisait à l'amour comme la marche militaire menait au combat. Puis un matin, fatiguée, défaite, vieillie par tant de nuits de veille, elle expira dans les bras d'un tango.

De tant d'heures exquises, il ne resta plus que rêve de Valse...

Cette évocation de la *Valse Viennoise* sera présentée aux **Beaux Dimanches**, le 15 août à 21 h 30.

Variétés

Culture et information

Pulsion
lundi 16, 22h00

Anne Joyal et le groupe Breton et Cyr

Pulsion, l'émission qui vous fait découvrir les nouveaux talents de notre chanson, vous présentera le lundi 16 août à 19 h 30, le groupe Breton et Cyr ainsi qu'Anne Joyal.

Gaétan Breton et Richard Cyr interprètent depuis déjà quelques années nos plus vieilles chansons folkloriques. On les a entendus à la radio et à la télévision et dans plusieurs boîtes à chansons du Québec. Leur style traditionnel exclut tout complément non folklorique et reste le plus pur qui soit. Ils interpréteront au cours de l'émission *Les Gars de par chez nous, Mon revenant de la jolie Rochelle, Le Petit Chasseur, Complainte de Rose Latulipe, La Violette.*

Anne Joyal, une jeune chanteuse native d'Amos en Abitibi, joue de la guitare et compose ses propres chansons depuis déjà trois ans. Elle a débuté dans le métier avec le groupe *Faire la vie*, avec lequel elle a fait une tournée canadienne qui l'a amenée aux quatre coins du pays. Piquée par le virus de la chanson, elle décidait de faire cavalier seul et son premier engagement professionnel, c'est à Percé qu'elle l'obtenait: faire la première partie du spectacle de Georges Dor. Elle a par la suite sillonné le Québec, pour y présenter son tour de chant et fut très bien accueillie partout où elle passa. Elle entrera en studio prochainement pour enregistrer son premier microsillon. Anne Joyal chantera pour nous, trois de ses compositions: *Star, Mon amour de la rue d'à côté* et *Harmonie.* C'est un nom à retenir.

Anne Joyal



Document
mardi 17, 21 h 30

L'Onu, organisme utile ou pas?

Le mardi 17 août à 21 h 30, le sujet de l'émission **Document**, à la télévision française de Radio-Canada, sera l'Organisation des Nations unies.

Organisme utile ou pas? Telle est la question que l'on se posera alors au sujet de l'Onu, question à laquelle on essaiera de répondre par la confrontation de divers témoignages. Cette enquête est une manière de faire le point de la situation internationale et elle sera sans doute utile à tous les téléspectateurs qui s'intéressent, de près ou de loin, à l'évolution des rapports entre les grandes, les moyennes et les petites puissances, qui toutes ont intérêt à faire partie de l'Onu, tribune du monde entier.

Le journaliste Pierre Olivier interrogera au cours de cette importante émission plusieurs personnalités politiques internationales. On y rencontrera les ambassadeurs aux Nations unies d'un grand nombre de pays, dont la France, les Etats-Unis, l'Union soviétique, l'Algérie, le Sénégal, l'Egypte et Israël. On y verra également le secrétaire général de l'Onu, M. Kurt Waldheim, ainsi qu'un délégué de l'O.L.P.



«Compte tenu de la situation internationale actuelle, l'Organisation des Nations unies est-elle dépassée par les événements? Son influence a-t-elle augmenté ou diminué au cours des dernières années?» Voilà les questions essentielles qui constituent le thème de l'émission. L'on y parlera aussi des problèmes économiques de l'heure, qui semblent avoir un impact redoutable sur le cours des choses, depuis la crise du pétrole comme depuis l'inflation galopante dont certains pays d'Europe et d'Amérique latine sont victimes. A cet égard, les deux dernières assemblées générales spéciales de l'Onu ont donné naissance à un nouveau concept dans les rapports économiques, concept que rend l'expression *ordre économique nouveau.* Il sera également question, dans cette émission de la série **Document**, de la fameuse résoluion associant le sionisme au racisme. Les journalistes Thé Loir et Léo Sauvage analyseront certains aspects des grands problèmes exposés dans l'émission du mardi 17 août à 21 h 30.

L'avenir immédiat de l'Onu, dont la courte histoire reflète les luttes et les aspirations récentes de presque tous les peuples, ne laisse personne indifférent. Mais le fait qu'on s'interroge aujourd'hui sur son utilité n'est-il pas un signe des temps?

La série **Document** fournit au grand public un supplément d'information nécessaire à la compréhension des grands problèmes de l'actualité mondiale.

Pour vous tenir au courant des événements de la scène internationale et en saisir tout le sens, regardez le mardi soir, à 21 h 30, la série **Document** à la télévision française de Radio-Canada.

Les Nations unies, organisme utile ou pas? est une réalisation de Gérald Renaud.

Ainsi va la vie
mardi 17, 23 h 00

Crevettes, sirop d'érable et agropouvoir

Le mardi 17 août à 23 heures, la série **Ainsi va la vie** nous reviendra sur la chaîne française de Radio-Canada avec trois sujets tirés des émissions du Service de l'agriculture et des ressources renouvelables. Après un bref aperçu sur les fermes à crevettes, où il sera question de l'élevage des crevettes en vase clos, on nous présentera le portrait d'un acériculteur, qui est un producteur de sirop d'érable. Il s'agit de M. Raymond Lebel, de Saint-Georges-de-Beauce. M. Lebel et sa femme nous entretiendront de leur vie et de celle de leurs enfants sur une ferme pendant le temps des sucres. *Portrait d'un acériculteur* fait partie des *Visages de l'agriculture*, où l'on met en lumière le côté humain des paysans, en allant au-delà de leur profession.

Le troisième sujet au programme d'**Ainsi va la vie**, le mardi 17 août à 23 heures, est ce qu'on appelle l'agropouvoir C'est en somme un exposé assez complet de la situation des grains aux Etats-Unis. Nous y verrons que ce pays possède, en étendue, le quart des terres arables du monde. Par exemple, il y a autant de sol arable dans le seul Etat de Californie que dans tout le Canada. Ces réalités, qui sont des paradoxes pour les profanes, ont vraiment de quoi étonner les gens les plus sceptiques.

Ne manquez pas **Ainsi va la vie**, le mardi 17 août à 23 heures, à la télévision française de Radio-Canada.

Réalisation: Gilles Perron.

Jacques Houde présente cette émission de la série Ainsi va la vie





SAMEDI

14 août

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 YOGI L'OURS

9h30 BUNNY ET SES AMIS

10h00 POLY A VENISE

Pippo et Poly rencontrent Ugo qui fuit à leur approche. Pippo désirerait lui dire que tout est arrangé. Soudain, Ugo glisse et tombe au fond d'un ravin et, en tentant de le secourir, Pippo se fait piquer par une vipère.

10h30 LASSIE

«Le Voleur de chevaux». Dans un décor de ville fantôme, Lassie fait échec à deux voleurs de chevaux qui se sont emparés de Miracle, un magnifique étalon noir, et de quelques chevaux des ranchs avoisinants.

11h00 WOOBINDA

«Le Piege».

11h30 LE PRINCE SAPHIR

«La Beauté volée».

12h00 LE XIIIe SIECLE, CE MECONNU

Documentaire réalisé par Frédéric Mégret. Voix de Jean Négroni. «Fragonard et Hubert Robert annoncent le romantisme». Biographie de Jean-Honoré Fragonard né à Grasse, en 1732. Nous découvrons la grâce sensuelle et sentimentale de ce peintre galant qui annonce certaines audaces du romantisme. Son ami Hubert Robert, spécialiste des peintures de ruines, influença cette école par ses lumières diffuses et l'atmosphère mélancolique de ses toiles.

12h15 BASEBALL

Partie de la NBC. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Recherches et statistiques: Pierre Murphy. Réal.: André Latour.

15h00 BAGATELLE

Dessins animés. «Barbapapa»; «Garde-bébé». «L'Alphabet en images»; «Le Pétrole». «Bolek et Lolek»; «La Lampe d'Aladin» et «Les Chasseurs de bisons». «Pouf et Riqui»; «La Chasse au fantôme». «Deux bandits bien pris». «Un accident à la foire» et «Un voyage dans les nuages». «Les Poucetofs»; «L'Etoile». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel»; «Darwin en Angleterre».

16h00 LES HEROS DU SAMEDI

«Le Critérium Cycliste». De Lasalle. Commentateur: Lionel Duval. Analyste: Lucien Bailly. Réal.: Julien Dion.

18h00 BASEBALL

20h00 BASEBALL

Directement du parc Jarry à Montréal, les Padres de San Diego visitent les Expos de Montréal. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Recherches et statistiques: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.

En cas de pluie:

CINÉMA CANADIEN

Les Lumières de ma ville. Comédie réalisée par Jean-Yves Bigras, avec Huguette Oligny, Monique Leyrac, Guy Mauffette et Paul Berval. Un jeune romancier se laisse un peu trop accaparer par sa jeune amie, chanteuse de cabaret. Elle semble s'intéresser plus que de raison à son imprésario. Le jeune romancier découvre la supercherie (50). Animateur: Claude Quenneville. Invités: Huguette Oligny, Paul Berval, Pierre Pétel et José Ména.

OU

CINÉ-SOLEIL

Sur un arbre perché. Comédie réalisée par Serge Korber, avec Louis de Funès, Géraldine Chaplin, Olivier de Funès et Paul Préboist.

20h30 FENETRE SUR LE MONDE

«0288 va à la pêche». Documentaire sur un bateau de pêche parti d'Ostende vers l'Islande. Avec Herman Larchel. Réal.: Davis Van Huffel.

21h00 TELEJOURNAL

21h15 UNIVERS INCONNU

«La Lumière du M'Zab». Documentaire réalisé par Claude Pavard. Narrateur: André Voisin. La société m'zabite vit un pari sur le désert depuis dix siècles.

22h00 DEFI

«Montréal-Athènes, aller-retour». Louis Guay, 23 ans, est troisième secrétaire et vice-consul à l'Ambassade du Canada à Athènes. Il désire participer à la vie de son pays en s'attachant à des problèmes d'ensemble, à des questions qui touchent des communautés. Il nous fait partager sa manière personnelle d'envisager sa carrière et quelques moments de sa vie athénienne, de cette étape de deux ans que représente pour lui la Grèce.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA

Les Clowns. Film réalisé par Federico Fellini. Ses souvenirs d'enfance: sa première rencontre avec les clowns et les personnages grotesques du petit monde villageois. Certains clowns célèbres devenus vieux; évocation du monde du cirque et des secrets du métier. Disparition progressive des clowns; numéro de cirque centré sur la mort et la résurrection d'un clown (It.-fr.-all. 69).

DIMANCHE

15 août

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 YOGI ET COMPAGNIE

«L'Arche de Noé» (2e de 2).

9h30 LE ROI LÉO

«L'Ile mystérieuse».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR

Célébration de la messe par M. l'abbé Denis Gagnon. Animateur: le père Emile Legault. Dir. mus.: Pierre Paul. De CKTM, Trois-Rivières.

11h00 RENCONTRES

Invité: Rémi Parent. Originaire du Saguenay, il a publié un essai d'anthropologie chrétienne qui a reçu d'excellentes critiques: «Condition chrétienne et service de l'homme». Professeur à l'Université de Montréal, Rémi Parent est demeuré un homme simple et très engagé. Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

11h30 VERS L'AN 2,000

Documentaire réalisé par Pierre Thurling. Narrateur: Roland Chenail. «Les Communications: un réseau mondial». Grâce à l'évolution électronique, l'avenir des communications est brillant. La technique est là. Bientôt apparaîtront de nouveaux appareils (ordinateurs portatifs, vidéophones, téléphones à clavier, etc.) qui éviteront aux personnes de se déplacer inutilement. Un réseau mondial sera à la disposition de tous.

12h00 L'UNIVERS DES SPORTS

13h30 L'HEURE DES QUILLES

Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Présentation: Winston McQuade. Réal.: Jacques Viau.

14h30 LA SEMAINE VERTE

Dossier: l'agriculture en Israël. Commentateur: Gustave Laroque. Réal.: Jean-Guy Landry. — Chronique horticole. — Commentaires sur l'actualité agricole. — Les terres inexploitées de Bécancourt, avec Germain Lefebvre. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire, Gilles Perron et Denis Faulkner.

15h30 D'HIER A DEMAIN

«Le Geste et la parole: un certain regard — l'aventure humaine». Documentaire réalisé par Paul Seban. Professeur d'histoire au Collège de France, M. Lero Gourhan commente quelques textes de Lucrèce.

16h30 LE FRANCOPHONISSIME

Jeu questionnaire sur la langue française. Avec la participation des pays de la Communauté des Télévisions francophones: Mmes Paule Herreman (Belgique), Anne-Marie Peysson (Luxembourg) et Andréanne Lafond (Canada); MM. Michel Deneriaz (Suisse), Stéphane Collaro (France) et Jean Valton (Monte-Carlo). Anim.: Georges de Caunes. Juge: Jacques Capelovici.

17h00 SECOND REGARD

Thèmes: «La Solitude», «Un problème de sous-développement dans la région du Nord-Est du N.-B.», «La Mer» et «Les Acadiens». Inv.: Mgr Donat Chiasson, arch. de Moncton; M. Raymond Bujold, ptre; Eugène et Claudette Richard; Sr Louise Légère, S.H.S.J., 103 ans; M. Euclide Chiasson; M. Roméo Savoie, peintre; et M. Daniel Thériault, pêcheur. Chansons: «Viens voir l'Acadie», «L'Amour, l'hiver et la marée», «Saute dans ta barge» et «La Complainte d'un vieux pêcheur» interprétées par Donat Lacroix, chansonnier acadien. Animateur: Robert Gagnon. Réal.: Jean-Guy Landry. Moncton.

18h00 UN ÉTÉ DANS LE GRAND NORD

Phénomènes comme la chasse au phoque, les jeux de l'Arctique, les chasseurs de baleine. — «La Capitale des ours polaires». L'ours blanc ou polaire est devenu si rare, que les naturalistes redoutent de le voir disparaître complètement un jour. Pourtant Churchill, au Manitoba, attire à l'automne tant d'ours polaires qu'il faut mettre des affiches dans les rues pour avertir les gens de s'en méfier. Des ours sont étiquetés et déportés plus au nord dans l'espoir qu'ils trouvent un autre territoire de chasse. Malgré tout quelques-uns reviennent à Churchill. Texte français de Michelle Tisseyre. Narrateur: Frédéric de Vanker. Réal.: Denis Hargrave.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h35 LA VIE QUI NOUS ENTOURE

Documentaire réalisé par Pierre Bartoli et Yvon Collet. Voix de Jacques Dacqmine. «Les Perdants». Un regard sur l'histoire vieille de 60 millions d'années du cheval, montrant les changements de ses relations avec les hommes, dans les fermes, les transports, les guerres, et, pour la distraction.

19h00 LA PETITE PATRIE

Téléroman de Claude Jasmin. Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Rinfret, Louise Laparé, Michel Forget et Christiane Pasquier. «Le P'tit Bonheur». Gertrude s'est foulé la cheville dans l'escalier de la cave. Seule demeure sereine Lucie, la future maman. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES

Qu'est-ce que t'en penses, toi? «La Liberté». Avec Francine Tougas, Jean Besré, Marie-Louise Dion, Denise Chartier et Dorothée Berryman. Texte: Réjane Charpentier. Musique originale d'Emmanuel Charpentier. Réal.: Gilles Senécal.

20h00 LES BEAUX DIMANCHES

Robert Macaire. Oeuvre de Frédéric Lemaître, adaptée pour la télévision par Georges Neveu, réalisée par Roger Kahane et mettant en vedette le comédien Robert Hirsh. Truand de haute tradition, Robert Macaire trompe, vole, tue avec une suprême désinvolture. Anarchiste, il est beaucoup plus roublard qu'idéaliste, mais beaucoup plus sympathique que révoltant. Gueux dépenaillé, il deviendra grâce aux vols et aux escroqueries un élégant gentleman, homme d'affaires respectueux de la loi et des traditions. Le réalisateur évoque l'ambiance du Paris pittoresque des années 1880 et fait revivre cette époque qui connut l'épanouissement de la montgolfière et des actions bancaires.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES

Valse viennoise. Une musique enchanteresse qui a conquis le monde entier par son charme fastueux et sa gaîeté insouciante. L'esprit de la valse viennoise recréé avec le concours d'un chef d'orchestre réputé, Willi Boskovsky. Une production de Beta Film de Munich.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB

Le Hachereau. Drame réalisé par Mircea Muresan, avec Margarita Lozano, Folco Lulli, Sidonia Manolache et Paul Misai. Une femme attend le retour de son mari. Des présages lui font croire qu'il a été assassiné. Elle s'arme d'une hache et part, avec son fils, à la recherche des prétendus meurtriers (It.-roum.). (Sous-titrés).



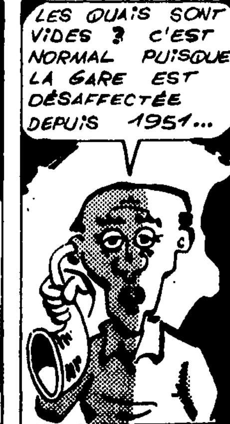


C'EST UNE CURIOSITÉ DE TARTIGNOL ET LES GENS DU VOISINAGE VIENNENT ENTENDRE DE TRÈS LOIN CETTE PARTICULARITÉ LOCALE AUPRÈS DE LAQUELLE L'HORLOGE ASTRONOMIQUE DE STRASBOURG N'EST QU'UN VULGAIRE GADGET SANS INTÉRÊT. UN ÉRUDIT TARTIGNOLOIS A MÊME ÉCRIT UN VOLUME, DE CINQ CENTS PAGES EXPLIQUANT QUE L'EXPRESSION "CHERCHER MIDI À QUATORZE HEURES" VIENDRAIT DE CE DÉTAIL. MAIS PERSONNE NE LE PRIT AU SÉRIEUX ET LES CINQ MILLE EXEMPLAIRES DE SON OUVRAGE FURENT DISTRIBUÉS AUX PAUVRES DE LA COMMUNE QUI LES UTILISÈRENT COMME COMBUSTIBLE PENDANT DEUX HIVERS. LE BOIS ÉTANT DE PLUS EN PLUS RARE À CAUSE DU DÉBOISEMENT INTENSIF ET SYSTÉMATIQUE ...











(A SUIVRE)

MOTS CACHÉS

8 lettres cachées

S	A	T	S	C	P	Y	P	M	I	M	E	R	A	T
A	N	R	T	N	O	R	E	I	F	I	T	O	N	N
U	C	O	R	O	S	I	R	R	I	N	C	E	R	C
V	E	P	I	R	E	R	T	O	N	E	M	R	N	I
A	S	I	E	T	R	U	E	I	I	E	T	U	O	T
G	T	C	R	O	A	O	S	R	R	E	V	E	L	A
E	R	A	O	U	D	M	O	A	O	S	O	O	E	S
R	A	U	N	X	I	U	R	S	N	I	T	C	R	R
I	L	X	T	C	G	E	E	O	T	R	A	I	T	E
E	C	I	L	I	M	R	I	U	F	B	E	S	A	V
S	O	I	R	U	M	I	N	E	R	S	O	U	C	I
T	E	O	N	T	N	E	I	A	R	E	N	G	A	G
E	N	E	S	F	R	E	S	Y	L	A	N	A	A	R
T	R	A	N	S	F	O	R	M	E	R	M	A	R	E
E	O	T	S	E	R	I	O	T	C	E	J	A	R	T

Analyser
ancestral
âtre

Brise

Coeur

Este

Finiront
fuir

Gagneraient

Mare
milice
mine

minera
miroir
mourir

Notifieront

Orne
oser

Pertes
poser

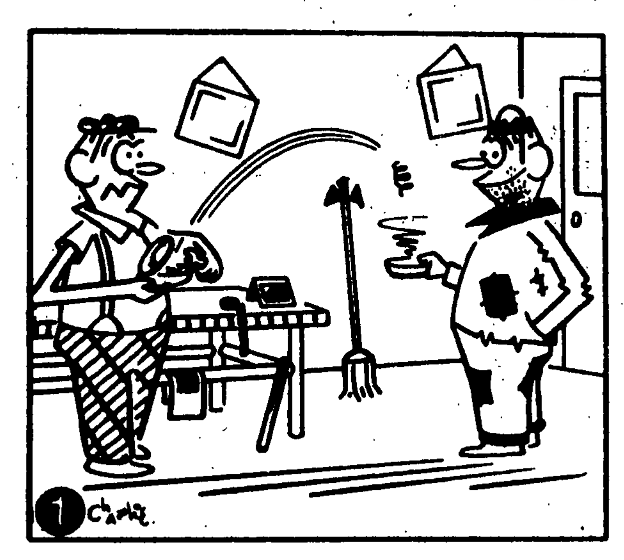
Rarement
rémunère
révéla
rincer
rougiront
ruminer

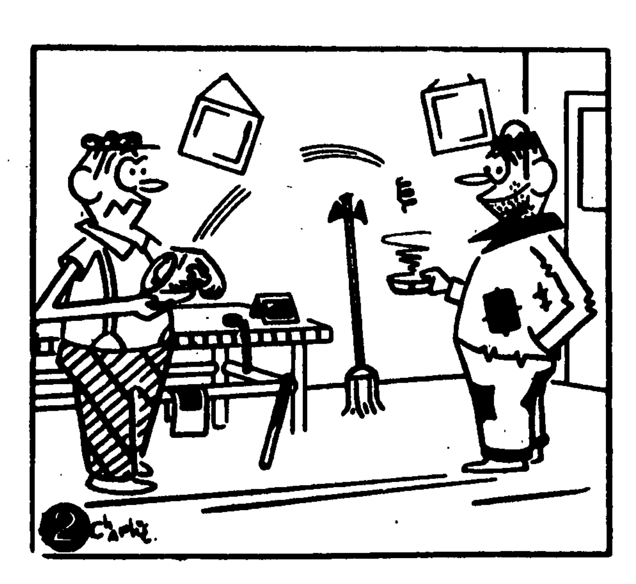
Sauvageries
serfs
soir
souci

Tergiversation
toute
toux
trajectoires
traite
transformer
transformation
trieront
trone
tropicaux

Vase
vota

JEU DES SEPT ERREURS





MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

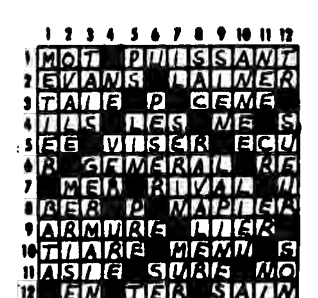
HORIZONTALEMENT

1– Mouvement intérieur qui porte à faire une chose. – Consonnes.
2– Miséricorde. – Mesure agraire.
3– Femelle du chien de chasse. – Déterminée.
4– Hommes ignorants. – Evaporé.
5– Discontinuerai. – Le Levant.
6– Petits golfes. – Nos seigneurs.
7– Marque la preuve. – Vieilles.
8– Unité monétaire roumaine (pl.). – Compagnon. – Ch. -l de c. (Cher).
9– Action de receler. – Symb. chim.
10– Un des sens. – Suspension d'hostilité (pl.).
11– Préf. priv. – Personnage fantastique. – Trois fois.
12– Deviendras. – Rend moins lourd.

VERTICALEMENT

1– Attacha avec un lacet. – Commandant en second sous Montcalm.
2– Elévation de terrain. – Adj. num.
3– Dont on a absolument de besoin.
4– Natter. – Note.
5– Prép. lat. – En les. – Actions.
6– Amener vers soi. – Acide
7– Livre sacré.
8– Substance qui forme le tissu cellulaire des os. – Espace entre deux côteaux.
9– Pron. indéf. – Sorte de siège.
10– Titre d'honneur donné aux princes et aux princesses. – Sainte.
11– Non cuites. – Coup de baguette. – Dans regarde.
12– Béants. – Petite banque.

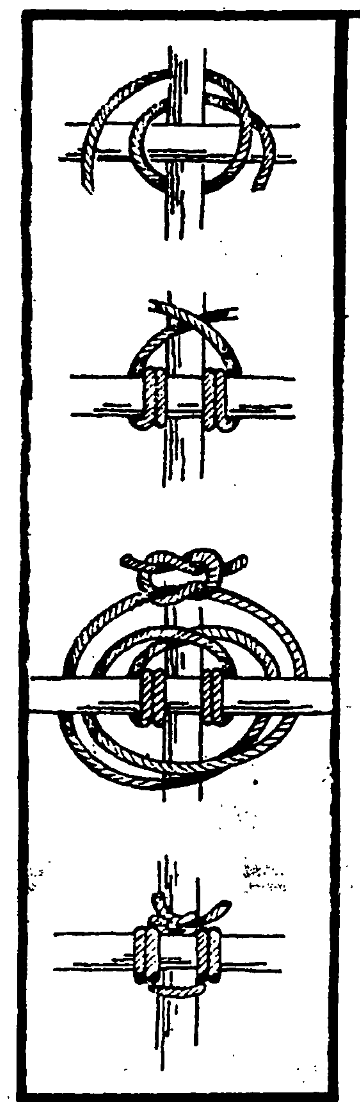
Solution de la semaine dernière

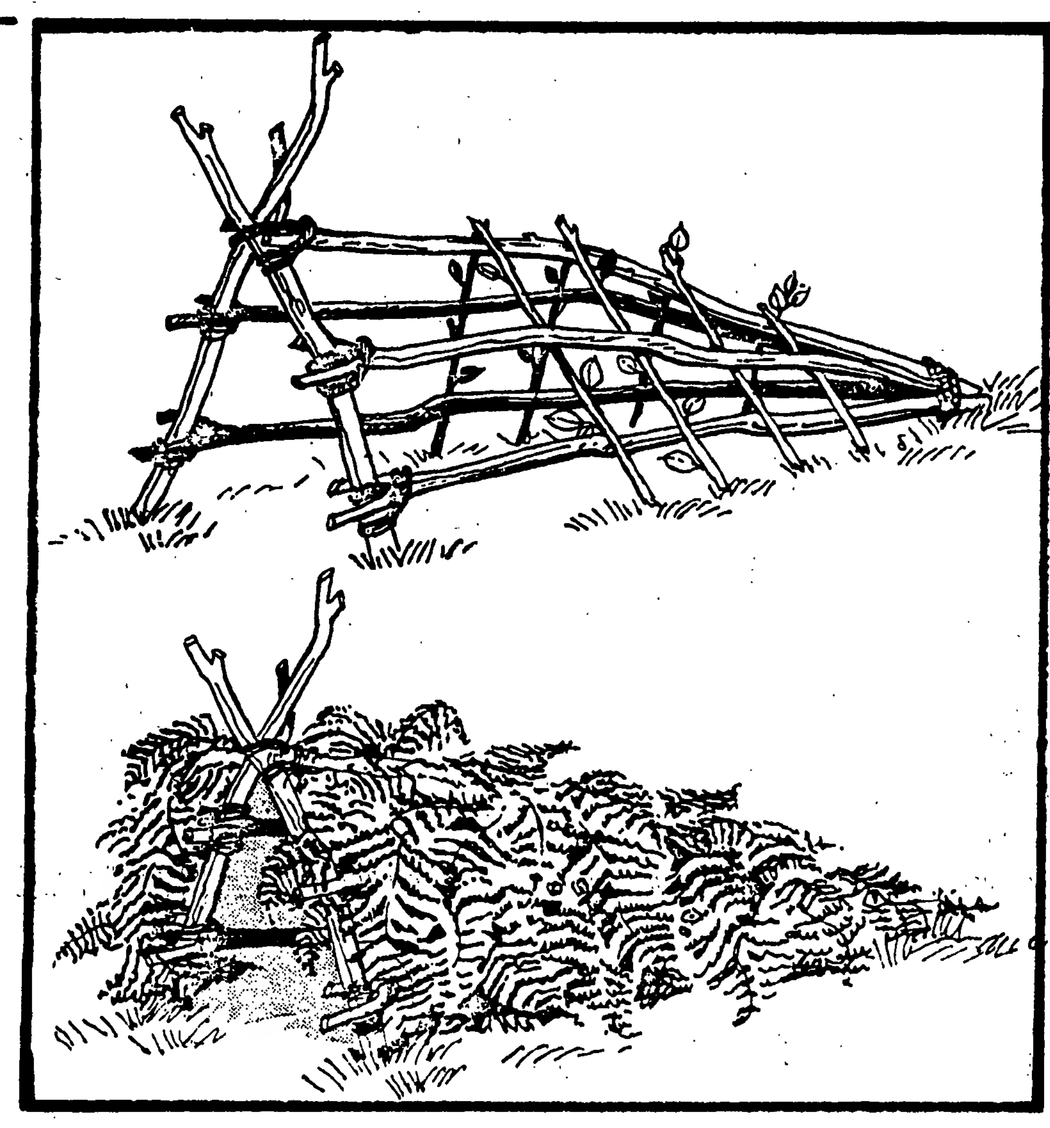


Têtes de Cacahuète

LA CABANE À FAIRE VOUS-MÊME

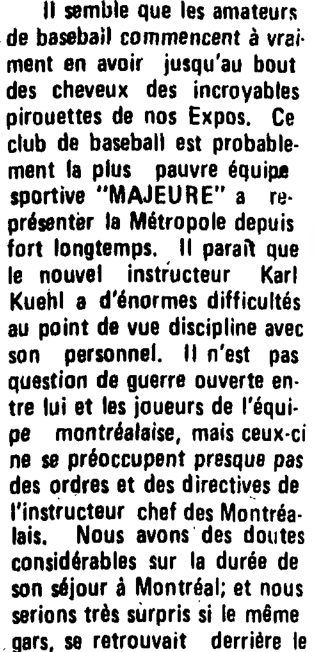
Une cabane toute faite, c'est bien, mais celle que l'on aura construite, seul, au coin d'un pré ou d'une rivière, pour lire ou rêver en toute liberté, n'est-ce pas aussi bien sympathique?
L'abri que nous proposons est fait à partir de perches, de branchages ou de lianes et de fougères.
Des perches il y en a toujours à la campagne au coin d'un bois, demandez au propriétaire la permission de les utiliser. Les branches et les lianes peuvent être prises dans les haies, mais attention ne mutilez pas les arbres. Quant aux fougères ne craignez pas de les couper, c'est une plante envahissante qui repousse très vite.
En vous inspirant de notre modèle, assemblez les perches à l'aide d'une grosse corde (voir croquis techniques) glissez ensuite les lianes ou les branchages entre les perches. Si les branchages ont encore des feuilles, laissez-les, ce n'est que mieux. Posez les fougères. Cette idée, nous l'avons «piquée» dans le livre «Cabanes des champs», collection Kinkajou chez Gallimard.



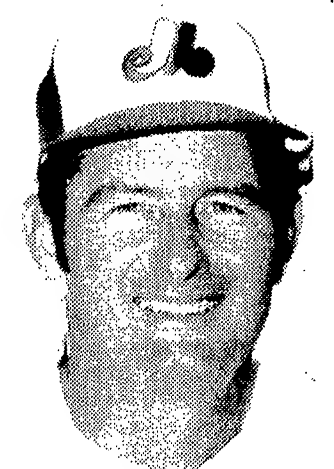


CARTES D'AFFAIRES

COUP D'ŒIL SUR LE SPORT



Il semble que les amateurs de baseball commencent à vraiment en avoir jusqu'au bout des cheveux des incroyables pirouettes de nos Expos. Ce club de baseball est probablement la plus pauvre équipe sportive "MAJEURE" a représenter la Métropole depuis fort longtemps. Il paraît que le nouvel instructeur Karl Kuehl a d'énormes difficultés au point de vue discipline avec son personnel. Il n'est pas question de guerre ouverte entre lui et les joueurs de l'équipe montréalaise, mais ceux-ci ne se préoccupent presque pas des ordres et des directives de l'instructeur chef des Montréalais. Nous avons des doutes considérables sur la durée de son séjour à Montréal; et nous serions très surpris si le même gars, se retrouvait derrière le banc des joueurs lors de la prochaine saison de baseball dans la Métropole.



KARL KUEHL

Les amateurs de sport seront heureux d'apprendre que le populaire Arthur Lessard a récemment accepté la nomination de président de la Ligue Junior Majeure du Québec. Il a remplacé Raymond Lagacé, un excellent camarade et un gars qui s'est dévoué énormément pour le hockey; il faut parfois être moins populaire et plus sévère avec certains individus dans le domaine du sport. Le nouveau président devra rappeler à l'ordre certains personnages qui à titre de gérants ou instructeurs d'équipes de hockey pensent qu'ils sont les inventeurs du soleil et que tout le monde sportif tourne autour d'eux. Ces petits génies qui se croient tout permis trouveront que le citoyen Lessard en a vu d'autres et qu'il ne se laisse pas enguirlander par les grands gueulards que l'on retrouve derrière le banc de certains clubs. Il est essentiel surtout dans la Ligue Junior Majeure du Québec que l'on mette en pratique les nouveaux règlements pour abolir la violence dans ce sport. Il faudra aussi aviser les amateurs qu'une joute de hockey n'est pas un combat de taureaux; pour cela il faut que les journalistes de toutes les villes du circuit contribuent à assainir l'atmosphère autour des patinoires de la Belle Province.

Depuis le départ de quelques joueurs des Alouettes, il est certain que le populaire Steve Ferrughelli va continuer de foncer dans les trouées que les avants Montréalais vont préparer pour lui. Avec Johnny Rodgers pour recevoir les passes, et Andy Hopkins pour contourner les ailes, voilà que Sonny Wade aura souvent l'occasion de se servir du demi-plongeur; le club Montréalais possédera pour la saison 1976, une attaque plus diversifiée, et il sera plus difficile pour les adversaires d'arrêter un gars comme Johnny Rodgers qui portait le ballon trop souvent l'an dernier, car l'on ne saura jamais si Wade va passer, ou va donner le ballon à Ferrughelli ou encore à Hopkins. Les Alouettes devraient se rendre à la Coupe Grey sans grande difficulté, et ils ne devraient pas perdre plus de trois ou quatre joutes, en autant que leur ligne d'attaque et de défense puisse subsister.



STEVE FERRUGHELLI

Les ex-Seals de la Californie, maintenant rendus à Cleveland ont déjà commencé à renforcir leur équipe avec des joueurs repêchés. Cleveland a signé le suédois Biorn Johanson, du défenseur de 20 ans, mesurant 6 pieds et pesant 195 livres; on a signé également le jeune Mike Filder, qui mesure 5 pieds 11 pouces et pèse 190 livres. Le gérant général du club, Bill Mc Greary est certain de pouvoir aligner une excellente équipe cette saison, dans la nouvelle ville de l'Ohio.

GRACE AUX JEUX, LES CANADIENS S'UNISSENT!

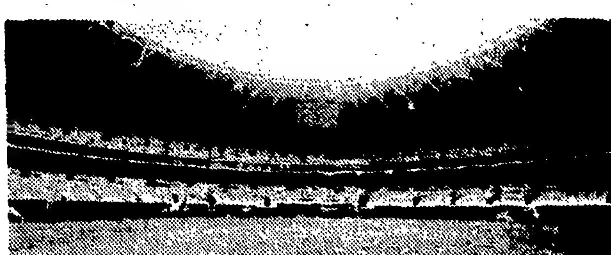
Jamais les Canadiens n'ont eu l'occasion d'être aussi fiers qu'ils l'ont été ce samedi 17 juillet 1976, vers les quatre heures de l'après-midi, quand une foule de près de 75,000 spectateurs, dans un magnifique stadium, tout neuf, se levaient pour ovationner les représentants athlétiques du pays, à l'ouverture des Jeux Olympiques, à Montréal. Quand l'équipe athlétique canadienne est entrée sur la piste, il fallait voir cette foule, se lever, les larmes de joie aux yeux pour ovationner ce groupe représentatif. Il ne s'agissait pas d'athlètes du Québec ou de l'Ontario, de Halifax ou de Vancouver, de Montréalais, de Torontois, de Vancouverites, de Winnipegois, ou encore d'Edmontoniens, de Haligoniens, ou d'autres citoyens des grandes villes; mais, pour la première fois, lors d'un spectacle olympique présenté, sur le sol canadien, ces athlètes du pays tout entier réunissaient les meilleurs jeunes athlètes du pays.

A cet instant précis, et pour la troisième fois, en quelques minutes, le public canadien réalisait un sentiment que l'on n'a pas trop souvent l'occasion de rencontrer. Il faut mentionner tout particulièrement que l'idée absolument géniale d'inviter un couple de jeunes Canadiens, le jeune québécois Steve Préfontaine et la jeune Ontarienne, Sandra Henderson d'entrer au terrain, avec la torche, pour allumer le flambeau officiel. Ce geste soulevait une première fois l'enthousiasme des spectateurs installés dans ce magnifique établissement; il est évident que des millions de spectateurs ont vu cette participation de la jeunesse, mais il fallait qu'une telle chose se fasse, pour la première fois, une grande première mondiale, et tout le public réagissait; la seconde ovation fut réservée à l'homme qui a mérité, plus que tous les autres, les applaudissements et les bravos de ces concitoyens, il s'agit évidemment du Maire de Montréal, M. Jean Drapeau, MM. Rousseau et Killanin étaient applaudis eux aussi et même Elizabeth II, d'Angleterre, se méritait une salve polie d'applaudissements.

Mais, jamais dans l'histoire du sport, ou dans tout autre évènement survenu au Canada, l'on a vu une telle heureuse rencontre, entre les spectateurs d'une part, et les athlètes d'autre part. L'on mentionnera que les joutes de hockey Canada-Russie ont obtenu d'importantes acclamations, mais jamais, depuis que le pays a été fondé, a-t-on vu une cérémonie aussi impressionnante, que celle du 17 juillet dernier.

Tous ceux qui ont contribué à cette circonstance méritent des félicitations, qu'il s'agisse des plus modestes ouvriers, des athlètes les plus oubliés, et de tous ces gens qui ont contribué de près ou de loin, à la présentation de ce spectacle positivement inoubliable, et dont la réalisation a permis aux Canadiens, du pays tout entier, de vivre des minutes absolument exceptionnelles. Jamais, en aucun temps, le Canada et les Canadiens n'ont été plus unis et plus fiers, à cet instant précis, de leur pays, et de leurs concitoyens. Il est à souhaiter que ce sentiment demeure pour longtemps.

La plus grande surprise à l'occasion des récents Jeux Olympiques, a été l'enthousiasme exceptionnel des amateurs pour la gymnastique. Voilà une discipline que les Canadiens, les Québécois et les Montréalais ont littéralement ignoré pendant des années, et tout d'un coup, le coup de foudre. Il faut évidemment blâmer surtout deux ou trois personnalités telles que Olga Korbut, de Russie, puis tout dernièrement l'extraordinaire Nadia Comaneci. Il ne serait pas surprenant si, à partir de ces Jeux, la jeunesse québécoise se lance à coeur perdu dans cette discipline qui a soulevé un véritable délire. Même les joutes éliminatoires du club de hockey Les Canadiens et la présence des Russes, n'ont jamais soulevé les ovations répétées que l'incroyable "NADIA" obtenait en trois occasions un pointage parfait.



Déjà les Jeux sont terminés, et la population reprend le goût des sports professionnels; la saison de football est commencée depuis quelques semaines. L'on aura l'occasion de voir d'excellentes parties à Montréal, au magnifique stadium olympique que le public a pris d'assaut à diverses occasions. Il semble d'après BOB GEARY des Alouettes de Montréal, que l'on verra à la première partie des Alouettes dans ce magnifique emplacement la plus grande assistance à une partie de football au Canada. Il est certain que le club Montréalais pourra s'installer en permanence dans ce magnifique terrain, et les assistances seront fort nombreuses si l'on en juge par les chiffres éloquents que l'on a vu durant les Jeux, sur ce site.

D'ici quelques jours les joueurs de hockey commenceront à s'entraîner, et la majorité des joueurs désignés par Sam Pollock se rapporteront pour l'entraînement. L'on peut s'attendre à des assistances considérables pour ces joutes contre les équipes européennes, car la présence des athlètes européens, dans les disciplines olympiques, a prouvé aux amateurs que ces étrangers peuvent participer à de nombreux sports et même nous donner d'excellents exemples. Il faudra voir un Ken Dryden, en pleine forme, et devant lui des joueurs de défenses qui sauront suivre les conseils des instructeurs qui surveillent l'entraînement dès les prochains jours. Les Serge Savard, Lapointe, Larry Robinson, et les autres membres du club Canadien doivent se rapporter très bientôt, et il est à souhaiter que ces athlètes ne subiront aucune blessure, durant ces joutes, risquant la possibilité de manquer une saison régulière.



SERGE SAVARD

Il est difficile de trouver quelques bons propos au sujet des Expos de Montréal, dans la Ligue Nationale, sauf qu'il s'agit probablement là, du club le plus faible participant au baseball organisé depuis la création du jeu. Individuellement les joueurs semblent compétents, mais dès qu'ils se retrouvent sur le terrain, on croirait qu'une équipe locale de la section des Petites Ligues, du circuit Laval, pourrait probablement battre nos vaillants porte-couleurs. Les Montréalais semblent peu intéressés à jouer du baseball dans l'intention de garder l'intérêt des spectateurs; il est certain que l'assistance, pour l'année courante, sera très vraisemblablement la plus mauvaise depuis l'arrivée des Expos dans la Nationale.

D'après certains journalistes le propriétaire des Expos de Montréal Charles Broffman a l'intention de trouver des talents pour l'équipe locale qui fait pitié avec des résultats peu encourageants. L'on devra donc s'attendre au cours de la saison d'hiver à de nombreux changements chez les joueurs locaux. De toute l'équipe, il ne semble que l'on ne devrait garder que trois ou quatre joueurs, tels que Steve Rodgers, Barry Foote, Gary Carter et Tim Foli. Les autres ont fort peu de possibilités d'évoluer dans la Ligue Nationale, et l'on pourrait les échanger en bloc, sans que les amateurs s'aperçoivent de l'absence de ces quelques vingt athlètes qui jouent, sous de fausses représentations, prétendant qu'ils sont de calibre majeur.



GARY CARTER

LA NOUVELLE LOI SUR LA CITOYENNETÉ CANADIENNE REÇOIT LA SANCTION ROYALE

(Ottawa) - La nouvelle loi sur la citoyenneté canadienne, appelée C-20, a reçu la sanction royale et sera prête à entrer en vigueur au début de 1977.

Le Secrétaire d'Etat, J. Hugh Faulkner, a décrit cette loi comme étant "un texte législatif à la fois équitable, logique et empreint de libéralisme, établi sur de fermes principes d'équité, qui supprime les injustices et les illogismes contenus dans la Loi de 1947 sur la citoyenneté canadienne." La loi C-20 élimine la discrimination fondée sur le sexe ou le pays d'origine, et rend impossible l'exercice arbitraire du pouvoir. M. Faulkner a ajouté que c'était là une "loi sans précédent, à la fois nouvelle et unique, qui fera du Canada un exemple à suivre parmi les nations qui ont légiféré en matière de citoyenneté".

C'est ainsi qu'un des éléments majeurs de la loi C-20 fait en sorte, par exemple, qu'un individu ait droit à la citoyenneté canadienne en répondant de façon satisfaisante à certaines conditions, sans que personne ne puisse intervenir pour la lui refuser.

La nouvelle loi permettra également à un ressortissant de devenir citoyen canadien après une période de résidence réglementaire de trois ans, au lieu de cinq ans.

La Loi C-20 répond en outre à plusieurs recommandations faites par la Commission d'enquête sur le statut de la femme, et voici en quels termes:

- la période de résidence réglementaire de trois ans doit s'appliquer à tous les requérants sans distinction de sexe;

- la mère, aussi bien que le père, peut demander la citoyenneté au nom d'en enfant mineur; cette disposition s'applique de même aux parents adoptifs;

- au cours des deux prochaines années, le père ou la mère pourra demander la citoyenneté pour des enfants nés à l'étranger, à condition que l'un ou l'autre soit un citoyen canadien; (aux termes de l'ancienne loi, la citoyenneté n'était accordée que lorsque le père était canadien au moment de la naissance);

- les femmes qui n'ont pas été réintégrées citoyennes canadiennes en vertu de la loi de 1947 en raison de leur mariage avec des étrangers, pourront automatiquement recouvrer leur citoyenneté en en informant le Ministre. Jusqu'à présent, elles devaient respecter la procédure de naturalisation imposée aux étrangers;

- par ailleurs, certaines dispositions protègent maintenant les droits des enfants nés à l'étranger de parents mariés ou non. Dans ces cas, les enfants de la première génération auront automatiquement droit à la citoyenneté, tandis que ceux de la seconde génération devront, à partir de 28 ans, répondre aux mêmes procédures de naturalisation que les ressortissants, même si la loi ramène pour eux la période de résidence à un an - au lieu de trois - pour

(suite page 18)

A.C.F.C.



Directeur-Général

L'Association Culturelle Franco Canadienne de la Saskatchewan est à la recherche d'un candidat pour combler le poste de directeur-général.

Le candidat idéal possède de l'expérience dans les domaines de l'administration, relation publique et animation. Il aura su démontrer le leadership, la personnalité et le doigté nécessaire pour fonctionner au sein d'une équipe dynamique. De plus, il aura su prouver sa compétence dans la mise en marche de nouveaux projets.

Voici une occasion unique pour une personne bilingue connaissant à fond le problème des minorités, douée d'imagination, de savoir-faire et possédant de l'expérience.

Le traitement fera l'objet d'une entente mutuelle. Le lieu de travail sera principalement Regina, mais, le candidat devra voyager.

Votre candidature sera traitée confidentiellement; veuillez l'adresser comme suit:

M. Clotaire Denis
Président — A.C.F.C.
St-Denis,
Saskatchewan.
Concours 1976-108

Date limite: les demandes doivent être parvenues à nos bureaux à Regina avant le 1er septembre 1976 16h00.

Avis Public

Ottawa, le 3 août 1976

MODIFICATION DU REGLEMENT RELATIF A LA TENEUR EN EMISSIONS CANADIENNES

Le Conseil projette de modifier l'article 6A du **Règlement relatif à la télédiffusion, par l'adjonction** du paragraphe (10). La modification qu'il est projeté d'apporter est indiquée dans l'annexe du présent avis.

Essentiellement, la période de temps prévue pour la diffusion d'une émission comprend le temps accordé aux messages commerciaux. Ainsi, par exemple, une émission donnée pourra avoir été conçue pour durer une heure, mais en fait, cette "émission" (qui, selon la définition du Règlement, ne comprend pas le matériel publicitaire) ne durera pas plus de 48 minutes, les 12 autres minutes étant consacrées au "matériel publicitaire" (ce qui, selon la définition du Règlement, comprend des messages commerciaux, des messages d'intérêt public et des annonces pour le compte de stations ou de réseaux). Pour compliquer le cas encore davantage, il arrive qu'une émission ainsi que les messages commerciaux qui lui sont liés, n'occupe pas totalement la période prévue pour sa diffusion et ne commence pas à l'heure prévue à l'horaire.

Le Conseil se préoccupe de la teneur en émissions canadiennes en ce qui a trait tant aux programmes proprement dits qu'au matériel publicitaire. Cependant ces deux catégories d'émissions sont traitées de façon distincte, étant donné que chacune d'elles donne lieu à des problèmes différents de planification, d'horaires et d'inscription dans les registres.

L'article 6A du **Règlement relatif à la télédiffusion** traite de la teneur en émissions canadiennes. Il est projeté qu'aux fins de l'article 6A, pour évaluer la teneur en émissions canadiennes et non canadiennes, on présume qu'une "émission" comprend tout le "matériel publicitaire" qui lui est connexe, ainsi que tout le matériel publicitaire compris entre la fin de l'émission en cause et le commencement de l'émission suivante. En d'autres termes, dans l'exemple dont il est question ci-dessus, l'émission qui, en réalité, dure 48 minutes sera considérée comme un "programme" comprenant 60 minutes d'émissions canadiennes ou non canadiennes, selon le cas. Cette décision semble être conforme tant à la pratique existante qu'à l'intention initiale du Conseil, si bien qu'aucune modification importante ne résulte du présent projet.

Le Conseil invite toutes les personnes intéressées à lui faire parvenir leurs observations au sujet de ce projet, au plus tard le 3 septembre 1976.

Guy Lefebvre,
Secrétaire Général.

ANNEXE

1. L'article 6A du **Règlement relatif à la télédiffusion** est modifié par l'adjonctio du paragraphe suivant:

"(10) Aux fins du présent article, les heures de diffusion consacrées à une émission sont présumées comprendre le temps consacré au matériel publicitaire qui est

(a) compris dans l'émission;
(b) présenté lors d'une pause dans l'émission; ou
(c) présenté entre la fin de l'émission et le début de l'émission suivante."



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LEGAL

Cécile Coulombe

BIENVENUE

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue aux nouveaux résidents du Château Sturgeon à Legal. Il s'agit de M. Ephrem Côté de Lac la Biche; M. Alphonse Aquin de Vimy; M. Charles Lavoie de McLennan; et MM Noé Boisvert et Emile Savoie d'Edmonton.

IN MEMORIAM

M. Paul Ozipko, de Legal, est décédé le 28 juillet dernier après une longue lutte contre le cancer. Il était âgé de 45 ans.

Il était à l'emploi de la *Union Oil* et il travaillait aussi sur sa ferme située à deux milles et demi à l'est du village de Legal. Homme actif, il fut toujours respecté et aimé. Il sera certainement manqué par ses amis ici, à Legal.

M. Ozipko laisse dans le deuil son épouse Cassie; deux fils, Mark et Craig, tous deux encore à la maison; sa mère, Mme Pete Ozipko d'Edmonton; ainsi que trois soeurs et plusieurs cousins.

Les prières eurent lieu vendredi le 30 juillet à *Park Memorial Ltd* et les funérailles à la cathédrale ukrainienne orthodoxe St. John's, samedi le 31 juillet. Une foule nombreuse était présente.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées à l'administrateur régional des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, seront reçues jusqu'à 2h. P.M. (H.A.R.) le 26 AOUT 1976 pour le

PROJET No 62,302
TWO BUILDINGS MOUNT EDITH CAVELL VICINITY JASPER, ALBERTA

On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux suivants du ministère des Travaux publics du Canada:

PIECE 801, EDIFICE DES RESSOURCES NATURELLES, 205 - 9ième AVENUE S.E. CALGARY, ALBERTA

PIECE 1000, 1 THORNTON COURT, 10ième ETAGE, EDMONTON, ALBERTA

Sur demande, on peut obtenir les documents de soumission et la permission de les consulter auprès de:

M. R.T. Flanagan
Surintendant
Case postale 10
Parc National de Jasper,
Jasper, Alberta

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

M. N. Champman
Direction des services de pripriété
Ministère des Travaux publics
Edmonton - Région de l'Ouest
Tel.: (403) 425-7542

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES pour les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 (H.A.R.), à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux indiqués ci-après.

PROJET No 652143-013
SIR ALEXANDER MACKENZIE BUILDING POWER SUPPLY FOR F.S.M. EDMONTON, ALBERTA

Date limite: 27 août 1976.
Dépôt: aucun

On peut se procurer les documents de soumission au 10ième étage, 1 THORNTON COURT, PIECE 1000, EDMONTON, ALBERTA, ET on peut les consulter à l'Association de Construction d'EDMONTON, 10415, avenue PRINCESS ELIZABETH, Edmonton, Alberta.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à

M. R.C. Hayes
Directeur du Projet
Tel.: 425-7522
EDMONTON

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné que la date pour la réception des soumissions pour le Projet No 034352 - 10 - 4 BEDROOM DETACHED HOUSES, YELLOWKNIFE, T.N.O., qui était fixée à Edmonton le 13 août 1976 à 11h.30 A.M. (H.A.R.), a été reportée au 25 août 1976 à 11h.30 (H.A.R.).

D'autres informations suivront.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.A.R.) à la date limite déterminée. Sur versement du dépôt exigible, on peut se procurer les documents de soumission aux bureaux indiqués ci-après du ministère des Travaux publics.

PROJET No 85451
MAXIMUM SECURITY INSTITUTION, EDMONTON, ALBERTA
CONTRACT PACKAGE 4111 - SUBSTRUCTURE

Date limite: 31 août 1976
Dépôt: $100.00

Les contracteurs intéressés à présenter des soumissions pour cette entreprise sont invités à communiquer avec le bureau le plus près de chez eux pour obtenir les documents de soumissions qui seront disponibles à partir du 10 août 1976.

PIECE 1000, 10e ETAGE, 1 THORNTON COURT, EDMONTON ALBERTA
PIECE 801, EDIFICE DES RESSOURCES NATURELLES, 205 - 9e avenue S.E., CALGARY, ALBERTA
1444 RUE ALBERNI, VANCOUVER, C.B.
902 SPADINA CRESCENT, SASKATOON, SASKATCHEWAN
201 EDIFICE FEDERAL, 269 rue MAIN, WINNIPEG, MANITOBA
701 EDIFICE FINANCIAL, REGINA, SASKATCHEWAN

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux des Associations en Construction à partir du 10 août 1976 aux endroits suivants:

EDMONTON, CALGARY, VANCOUVER, SASKATOON, REGINA, ET AU WINNIPEG BUILDERS EXCHANGE, WINNIPEG, MANITOBA.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à:

S.L. Wright
Directeur du projet
Ministère des Travaux Publics
CALGARY
Tel.: (403) 231-5656

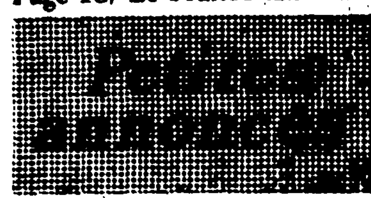
INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



LA NOUVELLE LOI SUR LA CITOYENNETE CANADIENNE RECOIT

(suite de la page 16)

qu'ils redeviennent citoyens canadiens;

Voici d'autres points importants:

- l'âge des candidats à la citoyenneté passe de 21 à 18 ans (soit l'âge de la majorité électorale);

- le Ministre et le Cabinet peuvent user de pouvoirs discrétionaires les autorisant à écarter certaines conditions à la naturalisation, lorsqu'il s'agira de récompenser un individu pour services spéciaux rendus à la nation, ou pour remédier à des situations particulièrement malheureuses.

M. Faulkner a déclaré que le gouvernement fédéral espère que la nouvelle législation encouragera les étrangers résidant au Canada à acquérir la citoyenneté.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à la date et l'heure de fermeture déterminées. On peut se procurer les documents de soumission sur versement du dépôt exigible aux bureaux du ministère des Travaux publics indiqués ci-dessous.

PROJET No 52382
CONTRAT DE SERVICE - AIR CLIMATISE
EDIFICE FEDERAL
9820 - 107e RUE, EDMONTON, ALBERTA

Date limite: 19 août 1976, à 11h.30 A.M. (H.A.R.)
Dépôt: aucun

On peut se procurer les documents de soumission au 10e ETAGE, UN THORNTON COURT, PIECE 1000, EDMONTON, ALBERTA.

ENTREPRISE

CONTRAT DE NETTOYAGE
DETACHEMENT DE LA G.R.C.
HIGH LEVEL, ALBERTA

Date limite: 19 août 1976, à 11h.30 A.M. (H.A.R.)
Dépôt: aucun

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants:

BUREAU DE POSTE, HIGH LEVEL, ALBERTA
DETACHEMENT DE LA G.R.C., HIGH LEVEL, ALBERTA
10e ETAGE, 1 THORNTON COURT, PIECE 1000
EDMONTON, ALBERTA

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

Le District Scolaire de Bonnyville No 2665

requiert des

Professeurs bilingues

Ecole Notre-Dame Intermédiaire

1 conseiller en orientation
1 professeur d'éducation physique (filles)
1 professeur de français oral (7-8-9)

Ecole Notre-Dame Elémentaire

Deuxième année - Francais

Pour obtenir de plus amples renseignements, correspondre avec:

M. Michel Beaudoin
Surintendant
C.P. 1110
BONNYVILLE, Alberta
T0A 0L0

Téléphone: 826-3235

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à la date et heure de fermeture déterminées. On peut se procurer les documents de soumission sur versement du dépôt exigible aux bureaux suivants du ministère des Travaux publics.

PROJET No 086105

REPARATION D'EDIFICE
AUX ELEVATEURS DU GOUVERNEMENT CANADIEN,
SASKATOON, SASKATCHEWAN

Date limite: 20 août 1976, à 11h.30 A.M. (H.A.R.)
Dépôt: $50.00

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SITUES AUX ADRESSES SUIVANTES:
902, SPADINA CRESCENT, C.P. 1280, SASKATOON, SASKATCHEWAN
701, EFICICE FINANCIAL, REGINA, SASKATCHEWAN
201, EDIFICE FEDERAL, 269 rue MAIN, WINNIPEG, MANITOBA
EDIFICE DES RESSOURCES NATURELLES, pièce 801, 205, 9e avenue S.E., CALGARY, ALBERTA
10e ETAGE, UN THORNTON COURT, pièce 1000, EDMONTON, ALBERTA.

On peut également les consulter aux Associations en Construction situées à Edmonton, Calgary, Alberta; à Winnipeg, Manitoba; à Saskatoon et Régina, Saskatchewan.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

M. B. Schultz, directeur du projet
A EDMONTON, ALBERTA
TEL.: 425-6924

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

Histoire de la communauté française d'Edmonton

1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

- LXIII -

Chapitre IX

Conclusion

Deuxièmement, pour ce qui est des deux sociétés mutuelles qui apparurent à Edmonton en 1911, **les Artisans Canadiens-français** et **l'Alliance Nationale**, l'une et l'autre furent fondées dans plusieurs autres centres français de l'Ouest. Les organisateurs des deux sociétés parcoururent les provinces des prairies en 1911-12, et en plus des succursales qui furent fondées dans plusieurs communautés franco-albertaines, on remporta aussi certains succès dans des communautés de la Saskatchewan.

Des filiales des **Artisans Canadiens-français** furent établies à Duck Lake, Marcelin, Big River et Prince-Albert, alors que **l'Alliance Nationale** étendait ses rameaux à Duck Lake, Vonda et Howell (Prudhomme) (2). Enfin, en ce qui concerne les organismes provinciaux, il y eut plusieurs parallèles similaires entre les expériences de la communauté d'Edmonton, avec l'**A.C.F.A.** et celles des autres communautés françaises de l'Alberta. Il n'y a rien d'étonnant là-dedans puisque plusieurs communautés participèrent à l'organisation de l'A.C.F.A. durant les années 1925-26 et que tous les **cercles paroissiaux** furent tous établis sur le même principe et vivaient exactement les mêmes problèmes qu'à Edmonton. On pouvait aussi constater certaines similitudes entre **l'Association Canadienne-Française de l'Alberta** et **l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan (A.C.F.C.)** créée en 1912-13. Tout comme l'A.C.F.A. l'**A.C.F.C.** était organisée en un système de filiales locales (connues sous le nom de **groupes locaux**), elle avait le même objectif principal, soit la protection de l'identité et des droits français dans la province, et elle avait son journal français, **Le Patriote de l'Ouest** qui, comme **La Survivance** pour l'**A.C.F.A.** était le porte-parole de l'organisation (3).

Un troisième domaine dans lequel on peut voir certaines analogies entre Edmonton et les autres communautés francophones était la façon de voir les choses et les attitudes de la population. Fondamentalement, tout le monde s'accordait pour reconnaître que le maintien d'une identité française dans l'Ouest reposait sur la protection des droits qui leur restaient. Ainsi les efforts évidents qui se faisaient à Edmonton pour maintenir le statut de la langue française et les droits à une éducation catholique et française se reflétaient dans les autres communautés françaises dispersées sur ce territoire qui allait devenir l'Alberta et la Saskatchewan. On avait d'ailleurs pu s'en rendre compte dès 1892 alors que les membres de l'Assemblée Législative pour les circonscriptions de Prince-Albert et de Batoche, qui avaient toutes deux une importante population française, votèrent avec Antonio Prince, avocat d'Edmonton qui représentait la circonscription de St-Albert, en faveur d'un amendement pour ne pas changer le statut de la langue française dans les Territoires du Nord-Ouest. En d'autres occasions, où la langue et l'éducation furent mises en danger, on constata une unité d'opinion semblable avant que l'Alberta ne devint province en 1905. Par la suite, le cours des événements en Alberta et en Saskatchewan différa substantiellement concernant l'éducation catholique et française, mais la détermination qu'on remarquait à Edmonton pour maintenir les droits catholiques et français n'en demeura pas moins présente partout. Et en plus de cet intérêt à maintenir ces droits français, il y eut aussi, après 1905, un effort commun dans les communautés des deux provinces pour améliorer la qualité de l'éducation en langue française. Cet effort se traduisit par des tentatives pour recruter ou former des instituteurs plus bilingues, pour s'assurer de la nomination d'inspecteurs bilingues, et pour établir des collèges de langue française.

Le domaine politique en était un autre où cette similitude de vues était partagée par la population des communautés francophones et par les Canadiens-français d'Edmonton. Comme on l'a déjà mentionné, les francophones d'Edmonton, jusqu'en 1920, appuyaient en majeure partie le parti Libéral, tant au niveau provincial que fédéral, la principale raison étant qu'ils estimaient que leurs droits seraient mieux protégés par ce parti. Cette préférence se reflétait, avec une plus grande ampleur peut-être, dans les communautés rurales de l'Alberta; en effet, là où les électeurs francophones formaient la majorité ou une importante partie de l'électorat, ils élisaient des Libéraux francophones aux élections provinciales et des Libéraux anglophones aux élections fédérales. En Saskatchewan, l'électorat canadien-français manifestait la même préférence.

---

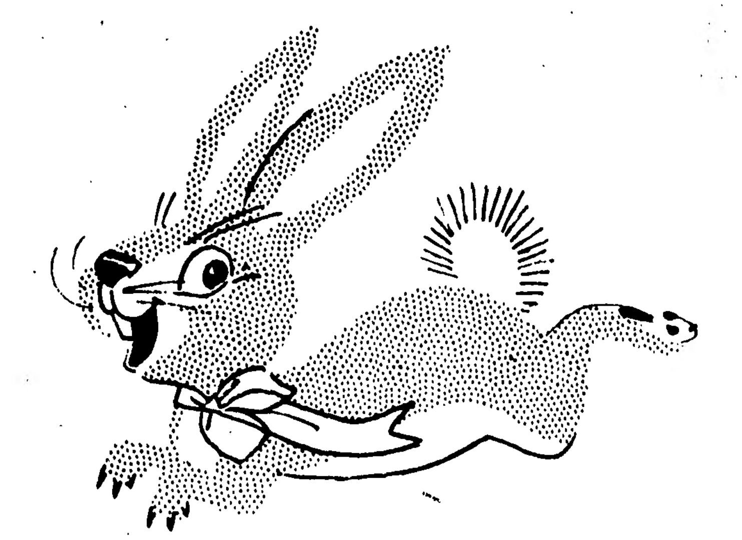
(2) R.J.A. Huel, "L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan: A Response to Cultural Assimilation, 1912-34,"(thèse de M.A. non publiée, Université de la Saskatchewan, 1969), p. 37.

(3) Ibid., pp. 44-48, 67.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE L'AEBA

Prix de la 4e année

Mon petit lapin.



L'histoire que je vais vous raconter est celle d'un gentil petit lapin. Je l'ai appelé Donald.

Mon petit lapin est âgé d'un an. C'est un lapin bourgeois, aussi il aime faire la grasse matinée. Son pelage est blanc comme neige. Ses yeux sont noirs et doux comme une pluie d'été. Ses oreilles longues lui confèrent un air sympathique, sa queue est très discrète, puisqu'elle a l'allure d'un gentil pompon.

Un matin, je fus étonnée de le voir entouré de neuf bébés lapins. Il s'agissait donc d'une maman lapin! ! !

J'ai dû faire cadeau de cette marmaille à mes cousins et cousines. Cadeau qui fut accueilli avec beaucoup de joie.

Jacqueline Dubeau
Bonnyville

Prix de la 3e année

Les lapins et le lion

Un jour, le lion avait bien faim! Il mourait de faim! Il chassait les animaux, mais il ne pouvait pas les attraper.

Un jour, il vit un groupe de lapins. Les lapins aussi l'ont vu. Ils envoyèrent le plus brave et le plus sage du groupe le voir. Le lion avait bien faim et il voulait le manger, mais il ne le mangea pas. Les lapins l'invitèrent à manger avec eux. Les lapins avaient de la soupe, des carottes, du poisson et des fraises à manger. Le lion a tellement mangé qu'il tomba endormi. Les lapins le traînèrent dans leur cabane. Ils mirent de la paille sur le plancher. Ils le couchèrent sur la paille et le laissèrent dormir jusqu'au matin.

Le matin, le lion dit merci pour toutes les choses. Les lapins dirent: "Tu pourras venir quand tu auras bien, bien faim". Le lion s'en alla sur son chemin. Il n'est pas revenu pendant de longues années parce qu'il eut beaucoup de succès à la chasse aux animaux.

Christine Hurtubise
Saint-Paul

anniversaires

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale...

VENDREDI, le 13 août

M. l'Abbé Marcel CROTEAU, St-Paul
Donat LAFLAMME, Falher

SAMEDI, le 14 août

Léon A. BOISVERT, Edmonton
Rodolphe B. COTE, St-Paul
Soeur Ida SHEEMAN, f.j., Lac La Biche
Soeur Irène WILLIAMS, c.s.c., Fort McMurray

DIMANCHE, le 15 août

Daniel BERNIER, Bonnyville
Mlle Lucille COTE, Edmonton
Roger GAMACHE, Bonnyville
Jacques GOUIN, Edmonton
Alix HECTOR, Ottawa, Ont.
Jean-Louis MOQUIN, Edmonton
Bertrand OUELLETTE, Edmonton

LUNDI, le 16 août

Soeur Noella BARBE, c.s.c., Fort McMurray
Lucien M. CLOUTIER, Donnelly
Omer DESMARAIS, Grande Prairie
Mme Marcella GASCON, Edmonton
Soeur Alice LABBE, s.c.e., Edmonton
Marcel LAFRENIERE, Bonnyville
M. l'Abbé Roland TARDIF, Québec, P.Q.

MARDI, le 17 août

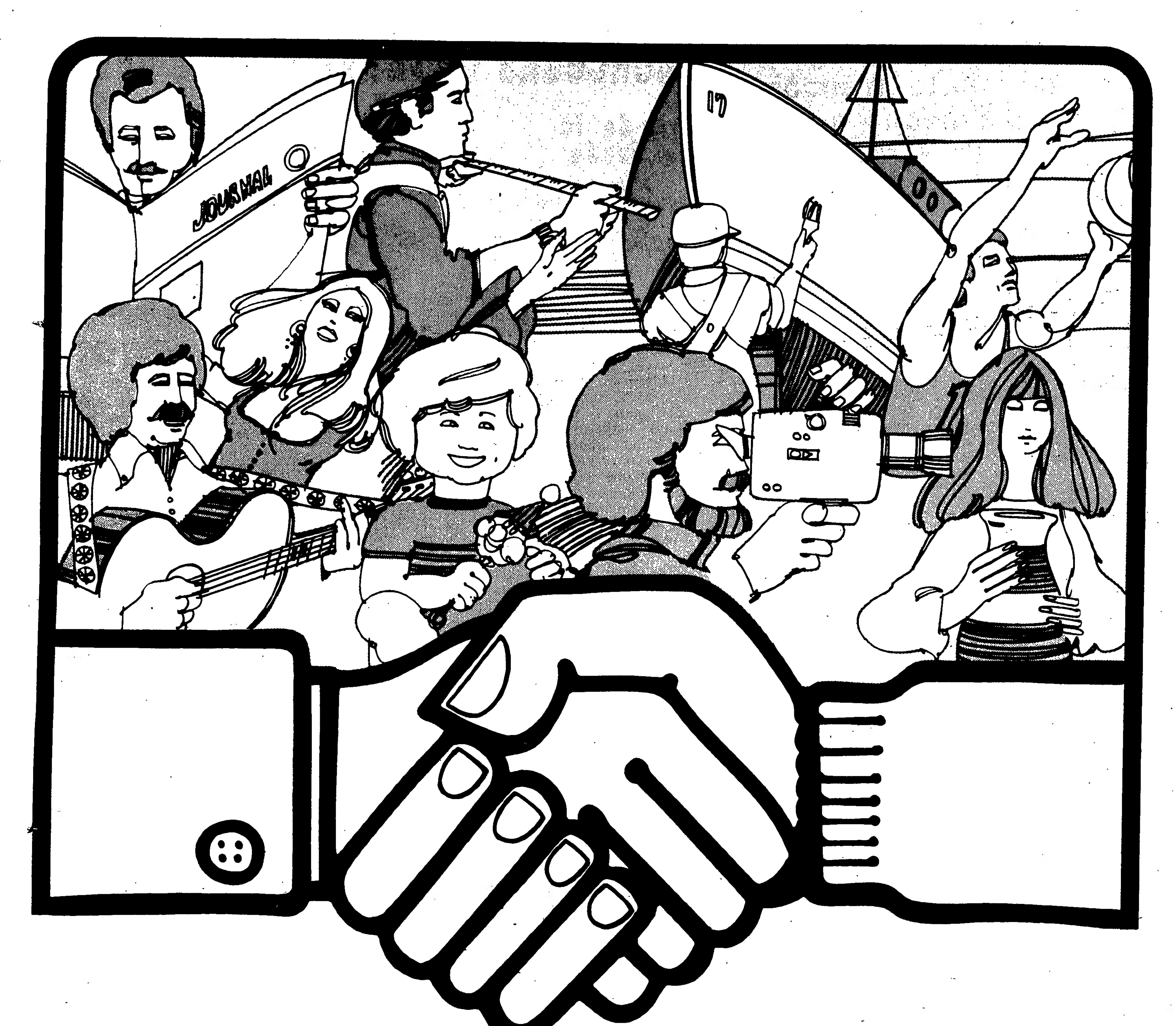
Henri N. BOUCHARD, Falher
J.H. FOREST, Edmonton
Abel H. LEFEBVRE, Therien

MERCREDI, 18 août

Paul BOULIANNE, St-Paul
Soeur Irène DESAUTELS, c.s.c., Grande Prairie
Yvon LAPOINTE, Bonnyville
Soeur Paulette PAYETTE, c.s.c., Gravelbourg, Sask.
Roger SABOURIN, Vimy
M. l'Abbé Hervé TANGUAY, Buckland, P.Q.

JEUDI, le 19 août

Daniel P. CREURER, Hinton
Mme Alice JACQUES, St-Paul
Bernard LAMOUREUX, Girouxville
Mme Alice RICHARD, Lac La Biche
Roger RUEST, Hinton
Mme Thérèse TURCOTTE, Donnelly
Jules E. VALLEE, Bonnyville



un coup de main?

Le Secrétariat d'État, vous le savez, s'intéresse à toutes les initiatives visant à la promotion sociale et culturelle des minorités de langue officielle.

Mais saviez-vous que le Secrétariat d'État, par sa Direction des groupes minoritaires de langue officielle, fournit gratuitement le concours de personnes-ressources qui peuvent, par leurs conseils, leur sens de l'organisation et leurs connaissances, collaborer à la réalisation de tout projet de nature à susciter le développement de la communauté. Nos conseillers aident à formuler les projets, expliquent les mécanismes des programmes gouvernementaux, coordonnent différentes initiatives pour éviter la duplication et simplifient le cheminement administratif des projets.

Ils sont plus de 40 à travers le Canada, sans compter l'apport des spécialistes qu'ils peuvent engager et assigner à votre projet, si sa bonne réalisation le nécessite.

Rappelez-vous que tous vos projets nous intéressent, qu'ils soient de nature sociale ou culturelle, et que nous vous offrons gratuitement l'assistance de spécialistes qui vous aideront à formuler vos besoins.

Un coup de main? Communiquer avec nous! Nous sommes là pour ça.

Suite 405
Édifice Trademart
Scotia Square
Halifax, B3K 2Y5

Secrétariat d'État **Secretary of State**

J. Hugh Faulkner
Ministre

J. Hugh Faulkner
Minister